

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : HARbour 3679
Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 137
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Combien le gouvernement doit-il?

Les paiements en retard — De \$40,000 à \$45,000 pour une seule paroisse — Les conséquences de cet état de choses — Le cas des colons — Les promesses auxquelles on déclare ne pouvoir faire honneur — Une couple de points d'interrogation

Combien le gouvernement provincial doit-il aux colons pour les primes qu'ils ont légitimement gagnées? Combien doit-il aux gens qui ont travaillé dans les chemins l'été passé et qui n'ont pas encore été payés? Les bruits les plus étranges courent à ce propos. Nous ne leur attribuons, pour notre part, qu'une importance très secondaire. Nous savons comment les chiffres grossissent en courant de la sorte.

Mais nous recevons de-ci de-là d'inquiétantes précisions. C'est ainsi qu'un homme grave, sérieux et que nous avons toute raison de croire au courant des choses, nous écrivait, il y a quelques jours à peine, que dans sa seule paroisse, région de la Matapédia, on évaluait "à une douzaine de mille dollars" le montant dû par le Gouvernement de Québec pour travaux exécutés à l'occasion des élections et avant, dans les chemins". "Je ne parle pas, disait-il, de ce qui est dû en outre pour primes de défrichement, etc." Il ajoutait, en invoquant un témoignage de premier ordre: "Il y a une petite paroisse de la région — cinq à six cents âmes au plus — à laquelle il est dû, m'affirment-ils, une quinzaine de mille dollars."

Nous savons, d'après le *Nouveliste* du 9 juin, que la veille, à Nicolet, un député ministériel, M. Savoie, avait, en présence du chef du Gouvernement provincial, déclaré: "Ces jours derniers, je recevais un chèque de \$14,400 (il s'agit de paiement de dettes gouvernementales en retard, et l'on se demande, pour le noter en passant, pourquoi ce remboursement passe par les mains du député). J'espère qu'il (le Premier Ministre) continuera et qu'il me permettra de régler les cas qui restent des 23 paroisses de mon comté."

Nos lecteurs connaissent aussi les allégations précises du *Saint-Laurent*, qui affirmait, entre autres, que des marchands "ont en caisse des milliers de dollars de "pions" (lisez bons du trésor), et ne veulent pas en accepter d'autres de leurs débiteurs."

L'un de nos amis, qui arrivait voici deux ou trois semaines de la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, nous disait: "On parle là-bas d'arrangements de \$200,000 pour la région du Saguenay, et d'autant pour celle du Lac-Saint-Jean... Nous ne voulûmes point, même de façon indirecte et avec les plus grandes réserves, utiliser ces chiffres, qui nous paraissaient invraisemblables. Mais nous avons reçu depuis des précisions qui nous forcent à penser que l'in vraisemblance n'est peut-être pas aussi grande que nous l'imaginions."

Un homme d'affaires de la région nous écrit qu'avec deux des principaux citoyens de sa paroisse, il a fait "un relevé des montants dus par le Gouvernement, en bons de chômage et de colonisation que nos cultivateurs possèdent pour avoir avancé au colon". "Il nous est dû, ajoute-t-il, \$40,000 à \$45,000 au moins."

\$40,000 à \$45,000 pour une seule paroisse! Il ne faudrait pas beaucoup de cas de ce genre pour faire le total qui nous paraissait incroyable.

Par ailleurs, c'est d'un peu partout que viennent ces nouvelles ou ces rumeurs de paiements en retard. Le *Bulletin des Agriculteurs et des Ouvriers* de ce matin, par exemple, dit: "Il y a aussi des primes aux cercles agricoles, dues en novembre, qui ne sont pas encore payées." D'autres prétendent que des marchands, des entrepreneurs, des fonctionnaires n'ont pas touché ce qui aurait dû, en temps ordinaire, leur revenir.

La presse ministérielle, qui pourrait si facilement se renseigner, qui aurait tout intérêt, semble-t-il, à démentir ces rumeurs, à mettre au point ces exagérations, — si exagérations il y a, — garde là-dessus un silence plus significatif encore peut-être que les dénégations ou les commentaires des autres.

En tout cas, le fait brutal, et M. Taschereau l'admettait explicitement à Nicolet, c'est que le Gouvernement est en face d'échecs nombreuses qu'il ne peut renvoyer, dont il ajourne le paiement après juillet, alors qu'il pourra disposer de son nouveau budget. (De sorte, pour le noter en passant, qu'il n'aura plus, pour faire face aux obligations que ce budget devrait normalement couvrir, celles de l'année prochaine, que des ressources déjà singulièrement écornées.)

Le résultat de ces retards à payer, de la part d'un aussi gros débiteur, que le Gouvernement, on l'aperçoit ou on le devine facilement.

Les créanciers que le Gouvernement ne paie point sont singulièrement à la gêne à leur tour, s'ils ne sont point dans l'impossibilité absolue de payer leurs propres créanciers. Et le malaise se propage ainsi d'échelon en échelon, indéfiniment.

Cet argent qui ne circule point ajoute au désordre général. Le *Saint-Laurent* a carrément affirmé: "A telles municipalités que nous connaissons, le Gouvernement doit de \$25,000 à \$75,000; telle autre, qui ne peut pas rencontrer l'intérêt sur les obligations émises "au temps chaud", répond à ses créanciers: Que voulez-vous, le Gouvernement doit et ne nous paie pas."

Quelle doit être la situation des créanciers de ces municipalités?

Quelle est, par ailleurs, la situation des municipalités en face des gens que le Gouvernement ne paie point ou qui ont en mains des bons qu'ils ne peuvent faire rembourser?

"Les gens attendent d'être payés pour s'acquitter eux-mêmes du paiement de leurs taxes municipales, scolaires et autres", nous écrivait notre correspondant de la Matapédia. "Les taxes ne sont pas payées, nous disait l'homme d'affaires de la région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean dont nous citons tout à l'heure le témoignage. Mais savez-vous que \$45,000 de comptes en souffrance, cela compte dans une paroisse comme la nôtre?"

Le cas le plus brutal, le plus navrant, c'est celui des colons. Là nous avons un texte officiel, d'une effroyable portée. C'est le ministère de la Colonisation même qui, le 7 mai dernier, répondait à un colon qui se plaignait de n'avoir pas reçu un sou des \$195 de primes auxquelles lui donnaient droit ses travaux de l'an passé: "L'Honorable Ministre me charge de répondre à votre lettre en vous informant que les primes recommandées par notre inspecteur ont été APPROUVEES ET ACCEPTEES, mais comme l'argent destiné à CET OCTROI EST EPUISE, il nous faut attendre les instructions du Département du Trésor pour adresser AUX COLONS les chèques de primes auxquels ils ont droit."

Pour bien mesurer la portée de ce texte, il faut se rappeler qu'une publication officielle du ministère de la Colonisation, le *Guide du Colon*, édition de 1932, dit, page 12: "Pour conserver nos colons attachés au sol, et pour attirer de nouveaux colons, le Ministère de la Colonisation donne des primes de défrichement et de premier labour depuis une dizaine d'années" et ajoute, page 13, "5 — LA PRIME EST PAYABLE A L'AU-

TOMNE, sur production d'un rapport de l'Inspecteur à l'effet que les défrichements sont complétés et que le terrain est ensemené en graine de mil."

Voilà les promesses auxquelles le ministère doit maintenant se déclarer incapable de faire honneur!

A Nicolet, M. Taschereau, pour excuser ces retards, a déclaré qu'il avait fallu aller au plus pressé, subvenir aux besoins les plus urgents.

Nous doutons que le Premier Ministre veuille sérieusement prétendre que les colons qui ne comptaient à peu près que sur leurs primes ne sont pas dans un besoin urgent? Et l'on comprend que le *Bulletin des Agriculteurs et des Ouvriers*, faisant évidemment allusion au cas du colon Bernier, auquel répondait dans la pièce précitée le ministère de la Colonisation et dont nous avons publié la lettre tragique, s'écrie:

Peut-il y avoir quelqu'un qui soit plus en pressant besoin d'être payé que le colon qui se fait enlever son cheval, son plus utile instrument de défrichement, qui n'a pas de quoi ensemencher ses défrichés, qui n'a pas même de quoi subsister? L'hon. premier ministre serait bien aimable de nous le dire. Poir nous, nous n'en voyons aucun.

Ce ne sont pas même les secours aux chômeurs qui excuseraient le gouvernement d'avoir négligé d'acquitter ses dus envers les colons. Les chômeurs des grandes villes ont des sociétés de bienfaisance et de charité qui s'occupent de les secourir. Le colon, lui, est isolé en plein bois et abandonné à ses seules ressources. Ceux qui n'auront pas pu ensemencher leurs terres ce printemps, parce que le gouvernement n'aura pas payé leurs primes en temps, seront certainement des chômeurs l'hiver prochain.

Voici un article déjà bien long. Nous n'y ajouterons qu'une couple de points d'interrogation.

Le Gouvernement, en face d'une situation comme celle que révèlent les pièces publiées depuis quelques jours, est-il vraiment désarmé, vraiment incapable de faire face à ses obligations?

Et ne croit-il pas que l'un des plus sûrs moyens d'aider au maintien sur le sol de ceux qui y sont déjà, donc d'empêcher leur exode vers les villes, c'est de payer ce qu'il leur doit?

Mais c'est un sujet sur lequel il nous faudrait probablement revenir...

Omer HEROUX

L'actualité

Le pied

— Ouf, mon vieux Gonzalve, un pied tranché net d'un coup de hache.

Le dénommé Gonzalve resta bouche bée, les yeux agrandis par l'étonnement. Ayant retrouvé l'usage de la parole, il demanda:

— Mais où ça qu'on a trouvé ce pied?

— Dans le Château de Ramsès. Il paraît qu'il y avait une voûte secrète où les gouverneurs anglais jorjournent les victimes canadiennes-françaises en leur tranchant à volonté les pieds, les mains, les oreilles ou les bras. J'ai vu ça dans la Presse. C'était pas tout à fait expliqué comme ça mais il y avait tellement de sous-entendus qu'on pouvait penser n'importe quoi.

— Je ne comprends pas bien, voisin Trumard, ce que vous me racontez-là. Je vois bien un pied, des mains, des oreilles, tout ça tranché à coups de hache, mais je ne saisis pas le rapport. Faut-il, si ce n'est pas trop vous demander, un récit cohérent, comme dit l'institutrice d'en haut, de votre histoire.

— Voilà, vieux Gonzalve têtard. La Presse d'aujourd'hui, le journal le mieux renseigné sur les affaires d'en haut pour voir si c'est grammatical. T'amènes-tu, ton institutrice, voir le pied au château, car elle pourrait bien le répondre comme l'autre fêru, autant qu'elle, de grammaire; il faudrait que je le visse pour que je le sasse.

ROCH

Bloc-notes

Le feu en mer

Une cinquantaine de passagers du *Georges-Phillippar*, paquebot français tout neuf revenant de son premier voyage en Extrême-Orient, ont péri dans un incendie en mer. Ce navire, qui avait coûté 115 millions de francs, et dont l'installation était tout à fait luxueuse, est une perte totale, car il a sombré avec sa cargaison au large des côtes d'Afrique, à quelque distance de l'entrée de la Mer Rouge. Comment se fait-il que pareille catastrophe soit arrivée à un navire tout neuf? C'est que, présentement, selon *Science et Monde*, hebdomadaire de vulgarisation scientifique publié à Paris (livraison du 2 juin) un grand nombre de beaux paquebots français "ne sont pas conformes à la convention internationale de la sécurité". "sont insuffisamment défendus contre le feu" et que "la France, qui n'a pas encore ratifié la convention de Londres, se trouve, il faut bien l'avouer, cruellement en retard sur les autres pays au point de vue de la lutte contre l'incendie à bord". La plupart des grands paquebots anglais, allemands, américains, italiens, hollandais, — ainsi le *Majestic*, le *Mauritania*, l'*Aquilon*, le *Berengaria*, l'*Empress of Britain*, le *Leviathan*, le *Volendam*, le *Bremen*, l'*Europa*, le *Rex*, le *Conte-di-Sivola*, "sont équipés, avec le système de détection à incendie par les fumées, soit avec des appareils détecteurs électriques". Et l'on peut affirmer, selon le même périodique français, "qu'à l'heure présente, dans n'importe quel grand pays maritime du monde, excepté en France, un navire équipé comme le *Georges-Phillippar* n'aurait pas été autorisé à prendre la mer". La convention de Londres sur la sécurité en mer, signée en mai 1929, a pour objet la sauvegarde de la vie humaine à bord des navires. Elle rend obligatoires certains dispositifs considé-

rés essentiels contre l'incendie ou les sinistres maritimes. Cette convention, la France ne l'a pas encore ratifiée "par suite de lenteurs du parlement qui paraissent au reste assez inexplicables". Les armateurs français en général tiennent compte des prescriptions techniques de la convention de Londres. Mais le *Georges-Phillippar*, paquebot mixte, n'était pas protégé comme il aurait dû l'être, pour ce qui regarde la détection des incendies; et le feu qui prit à bord se répandit partout avant qu'il fût possible de le localiser et de l'éteindre.

Le fanal protecteur

Tout un groupe de députés québécois se sont toujours opposés aux projets de lois contraignant quiconque circule en voiture sur les routes publiques, le soir ou la nuit, à munir son véhicule d'un fanal, d'un réflecteur ou de phares lumineux. Dans les campagnes, l'on a paru assez généralement hostile à cette mesure de protection. Pourquoi? On ne l'a jamais bien comprise. Encore ces jours-ci, dans le voisinage de Saint-Hyacinthe, un accident grave s'est produit, causé par la présence, la nuit, à un tournant de route, d'une voiture à traction animale qui ne portait aucune lumière. Le principal obstacle à l'éclairage obligatoire de tout véhicule circulant sur les routes la nuit viendrait de la classe agricole. "Elle ne s'oppose pas à ce qu'on l'oblige à poser des lumières sur ses voitures, mais elle s'oppose à en payer les frais. Certaines gens vont même jusqu'à dire que le coût de ces lumières devrait être défrayé par les automobilistes". Théorie forcée, pour ne pas dire davantage. Quand il y a heurt entre une auto dont les phares sont allumés et une voiture ordinaire sans réflecteur ou lumière, c'est presque toujours le conducteur de celle-ci qui attrape le plus de mal. Pourquoi s'oppose-t-elle à ce qu'on lui enjoigne de se protéger à ses frais? Il paraît ainsi une bien mince prime d'assurance contre les accidents nocturnes de la route. Si nos députés ruraux avaient un peu plus de courage, ils rendraient, en votant une loi de ce genre, service à la classe agricole, dont un bon nombre de membres pratiquent déjà cette mesure de prudence élémentaire.

En baisse

En 1928, dix millions d'hommes fréquentaient chaque jour en moyenne les cinémas, en Amérique du Nord, selon le président d'une grande compagnie d'amusements aux Etats-Unis. Cette année, la moyenne de l'assistance quotidienne est tombée à six millions. Et les compagnies productrices de films américains se demandent comment cela finira, et si elles ne feront pas les uns après les autres de retentissantes faillites, vu cette baisse de fréquentation des cinémas. A quoi attribuer cela? Sans doute à la dureté des temps. Les gens sont moins pressés de dépenser un argent plus difficile à gagner, les salaires ont été réduits à peu près partout, on fait aux amusements de tout genre. Il faut d'abord se loger, manger, se vêtir, avoir de quoi se chauffer, l'hiver, pour de quel prévoyance contre les aléas de l'avenir, en assurant sa vie. D'autres attribuent aussi en partie à la vulgarisation du film parlant la défection graduelle du cinéma. "On parle trop et l'on agit plus assez, sur les films contemporains", a dit quelqu'un. — "The talkies are talking themselves to death". Il y a une telle chose que l'abus de la parole, même dans les films. Quelqu'un qui veut se distraire en paix n'aime pas tout ce bruit dont s'accompagnent les films d'aujourd'hui pour la plupart. Encore si la technique du film parlant approchait la perfection; mais très souvent elle est défectueuse, l'on doit prêter une extrême attention pour bien saisir les mots. C'est le travail, — et qui ne rapporte pas grand-chose, tout compte fait. Cela, joint à la présence universelle de la crise économique, est cause que les cinémas ne sont plus autant d'argent qu'il y a trois ou quatre ans, quelle que soit l'ingéniosité de leurs propriétaires à tenter d'y attirer le public. Mais n'est-ce pas bien que celui-ci, par le temps qui court, regarde à l'utilité des dépenses qu'il va faire et supprime en tout ou en partie celles dont il n'a pas besoin? Un tété-à-tête chez soi, avec un bon livre, ne vaut-il pas bien des soirées de cinéma?

G. P.

Mgr Lapierre sera sacré le 4 août

S. E. Mgr J.-L.-A. Lapierre, nouvellement nommé vicaire apostolique de Szepinghai, Mandchourie, et qui est actuellement de passage au Canada, sera sacré évêque titulaire et vicaire apostolique le 4 août prochain à la basilique.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc., — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est, Téléphone-HARbour-1241.

M. J.-H. Rainville resterait président de la commission du port de Montréal

La durée de la commission est d'ailleurs limitée par la mise en vigueur éventuelle du rapport Gibb — Pas de traitement — Une commission consultative

OTTAWA, le 16. (Spécial au "Devoir") — Certains journaux ont annoncé que M. J.-H. Rainville, une fois sénateur, serait remplacé à la présidence de la Commission du port de Montréal, par M. Newman, présentement vice-président de cette même Commission.

Cette nouvelle a été accueillie, ici, avec incrédulité. On croit que M. Rainville, tout comme l'avait fait son prédécesseur, M. McDougald, continuera d'occuper, une fois à la Chambre haute, ses fonctions présentes à la Commission du port, mais sans traitement.

On sait que le rapport de sir Alexander Gibb conseille fortement la centralisation de l'administration de tous les ports du pays entre les mains d'une commission de techniciens siégeant à Ottawa. Or il est fort probable que cette suggestion passera dans la pratique lors de la prochaine session ce qui signifierait que la Commission montréalaise disparaîtrait comme toutes les autres. Il serait donc maladroît d'opérer le changement annoncé pour si peu de temps; d'autant que les conservateurs perdraient le mérite d'un geste, fort loué dans le temps, l'attribution de la présidence du port à un représentant de la majorité de la population montréalaise.

Si nous sommes bien informés, il subsistera, même après la mise en vigueur des recommandations du grand expert britannique, un simulacre de commission du port, tant à Montréal que dans les autres villes maritimes. Cette commission non rétribuée pourrait aviser la commission centrale sans que celle-ci fût liée par ces avis.

Le décret d'Hindenburg contre la violence politique

BERLIN, 16. (S.P.A.) — Les troupes d'assaut hitlériennes ne sont pas nommément mentionnées dans le décret politique que le chancelier von Papen a publié aujourd'hui. Ce décret entrera en vigueur demain. Sous ce titre: "Décret contre la violence politique", il annule tous les décrets politiques antérieurs, y compris le décret dissolvant les troupes hitlériennes, ce qui explique le fait que ces troupes ne sont pas mentionnées nommément. Il traite les troupes hitlériennes sur un pied d'égalité avec d'autres groupes politiques contre lesquels des mesures ont été prises dans le passé.

Le président Paul von Hindenburg a ratifié le décret en exprimant l'espoir que désormais les conflits d'opinions politiques seront réglés paisiblement, en Allemagne, et qu'ils ne seront plus marqués par des actes de violence.

Feu M. Lebizay

Le courrier d'Europe nous apporte, avec la dernière livraison de la *Revue internationale des Sociétés secrètes*, un extrait de la *Libre Belgique*, de Bruxelles, que nombre de nos lecteurs sont heureux de trouver ici.

M. Edgard Lebizay était bien connu à Montréal où il a fait assez longs séjours, sa fille ayant épousé le Dr P.-Z. Rhéaume, le chirurgien très connu. Nous avons eu plus d'une fois l'honneur de sa visite, et nous avons pu constater, en même temps que l'intérêt qu'il portait à l'histoire et à la vie contemporaine des sociétés secrètes, le souci de rigoureuse documentation, l'esprit critique auxquels rend hommage la *Libre Belgique*.

Nous reproduisons donc avec plaisir l'article de notre confrère de Bruxelles:

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edgard Lebizay, chevalier de l'Ordre de Léopold II, décédé à Etterbeek, le 18 mai, à l'âge de 73 ans, muni des secours de la religion.

Le défunt consacra la plus grande partie de sa vie à réunir sur la franc-maçonnerie, particulièrement sur le train-train de sa vie courante en Belgique, une documentation très précise et très sûre; il tirait des armes précieuses pour la lutte contre la secte.

Il était notre collaborateur depuis de longues années. C'est de lui que venaient la plupart de nos informations et de nos articles si remarquables sur la franc-maçonnerie.

S'il était passionné pour l'oeuvre qu'il avait entreprise et qui était

devenue sa grande occupation, c'était d'une passion noble: il apportait à ses travaux une perspicacité, une loyauté, un sang-froid dignes d'un historien. Aussi ne l'a-t-on jamais pris en défaut d'exactitude dans les renseignements qu'il nous donnait; ces renseignements s'appuyaient, d'ailleurs, presque toujours sur des documents maçonneriques eux-mêmes ou provenant de maçons; Lebizay dédaignait complètement le raconter et le potin.

Ce qui ajoutait, chez ceux qui étaient au courant de ses travaux, à l'estime, à l'admiration qu'ils éprouvaient pour leur auteur, c'était sa parfaite modestie et son abnégation. Il se contentait, comme récompense de son oeuvre, des satisfactions qu'il trouvait à l'accomplir et de la pensée des fruits qu'il en tirait pour l'action contre la malaisance d'une secte. C'était par là, on le voit, un très beau caractère que M. Edgard Lebizay, figure, par d'autres côtés, originale.

Il était de corps chétif (il marchait, par suite d'une infirmité, avec des béquilles), mais il avait une volonté et un courage qui le rendaient capable d'une activité imperturbable.

Il ne paraissait pas son âge. Il travaillait jusqu'au dernier jour, et est mort presque subitement. Nous avons appris sa mort avec émotion et beaucoup de tristesse. Nous ne l'oublierons pas. Veuillez sa famille recevoir nos chrétiennes condoléances!

Conformément au désir du défunt, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité et il n'a pas été envoyé de lettre de faire-part. (Etterbeek, 40 rue Aviateur Thieffry).

Continuez à recevoir le DEVOIR durant l'été

Abonnement de 3 mois pour \$1.25

Où que vous alliez au cours de l'été, pourquoi ne pas vous faire suivre par notre journal à votre nouvelle adresse? Vos loisirs, vos vacances n'en seront que plus profitables, car le "Devoir" offrira un intérêt particulier durant les prochains mois.

Nous acceptons des abonnements d'un mois pour 50 sous et nous faisons une offre spéciale de 3 mois d'abonnement pour la modique somme de \$1.25, payable d'avance, pour la réception du "Devoir" par la poste, n'importe où au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue.

Prière d'adresser toute remise comme suit: "Le Devoir", abonnements, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Dans Maisonneuve

La candidature
de M. Desrosiers

Le candidat-travaille-ouvrier-conservateur-indépendant ouvre sa campagne électorale — L'homme de J.-A. Chalfoux — Il sera ministre du travail dans le cabinet Bennett — M. Fauteux est le choix d'un petit groupe d'arrivistes

La colossale assemblée qui devait marquer, hier soir, l'inauguration de la campagne électorale de M. Pierre Desrosiers au marché de Maisonneuve, n'a pas eu lieu. Un simulacre d'assemblée s'est tenu, hier soir, rue Sainte-Catherine, près de Pie IX.

Là, dans une salle basse, étroite, qui sentait fort le tabac et le reste, quelques personnes — de quelques-unes en descendant, — ont failli être submergées par un déluge de mols sur les plus grands maux qui ont secoué le pays depuis l'époque primaire, où les contractions convulsives de la croûte terrestre ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui: un pays idéal où le cultivateur fleurissait en surnant vers 1865, comme disait un orateur ouvrier domicilié dans Maisonneuve, et qui a passé sa vie dans ce quartier enquadré d'un ruban d'argent; mais un pays dont on avait hérité de la postérité que nos pères nous avaient déléguée en raison de leurs sueurs et de leurs larmes, aujourd'hui la proie des avocats qui mangent la collectivité aux dépens des petits propriétaires en les représentant dans un gouvernement qui presseur précisément celui qui n'a pas le sou.

Comme des cerfs dont la chaleur a bientôt raison en les faisant s'incliner à droite et à gauche, les orateurs ouvriers d'hier soir ont vacillé tantôt en faveur de la politique d'un Bennett, tantôt en faveur de celle d'un King, mais ils n'étaient tous d'avis que la population ouvrière de Maisonneuve, «vue que les ouvriers de ce quartier ne sont pas des cabochons et qu'ils ont le droit légitime et naturel et formel d'avoir un des leurs comme «foreman» dans la capitale», ont solennellement déclaré que M. Pierre Desrosiers, futur ministre dans le cabinet Bennett, et candidat travaille-ouvrier-conservateur-indépendant dans la présente élection complémentaire de Maisonneuve, était l'homme sur qui tous les yeux se posent.

Les raisons qui motivent ce choix judicieux résultent du fait que M. Desrosiers est l'ami intime de M. R. B. Bennett qui n'a pas besoin, lui, du sou du pauvre pour faire vivre sa famille, vu qu'il n'en a pas, «étant, par habitude, célibataire». C'est l'homme qu'il faut envoyer à Ottawa, car il était un autonomiste reconnu lors des dernières élections municipales aux côtés de M. Oulmet, candidat défait à la mairie. Si M. Desrosiers n'est pas candidat officiel du gouvernement, c'est que son grand ami, le très honorable premier ministre du Canada, «s'est fait jouer un Québec lors de l'hypocrite convention conservatrice». Aussi est-ce en guise de protestation amicale que le candidat travaille-ouvrier-conservateur-indépendant fait sa campagne comme un seul homme, envers et contre tous.

Mais il n'en veut pas à M. Fauteux qui, tout comme M. Jean d'ailleurs, est totalement inapte à représenter le comté d'Ottawa. Cependant M. Desrosiers avait qu'il se sentirait plus à l'aise pour remporter la victoire si M. Fauteux se retirait en sa faveur. Pour

sa part, M. Desrosiers a déjà refusé plus de quinze fois à M. Fauteux de lui céder le pas dans cette élection. D'ailleurs, M. Fauteux n'est le choix d'un petit groupe d'arrivistes, tandis que M. Desrosiers est l'homme de M. J. A. Chalfoux, président de la fédération des clubs ouvriers de la province, fédération qui compte 16,000 membres.

M. Chalfoux, pérorant sur les avantages qu'offre la personnalité de M. Desrosiers comme futur ministre dans le cabinet du surhomme, a doctement déclaré qu'après avoir rencontré la population individuellement, et une fois que celle-ci connaîtra le programme de M. Desrosiers, en ayant pris connaissance, il n'y aurait pas de raison pour que l'électorat tourne le dos à un petit groupe qui souffre d'isolement et qui se voit sans cesse molester dans la réalisation de ses aspirations. M. Chalfoux opine donc que «l'électorat n'hésitera pas à voter pour M. Desrosiers qui sera à Ottawa ce que M. Arcand est à Québec, ministre du travail, sauvegardant l'intérêt général en favorisant son comté». M. Desrosiers ne tient pas encore de promesse de M. Bennett pour ce portefeuille, mais c'est tout comme, assure-t-il.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

En marge d'un attentat et d'un article

Montréal, le 13 juin 1932
Le Devoir.

430, rue Notre-Dame est, Montréal.
Monsieur le rédacteur,
Dans une période d'inquiétude et de malaise économique comme celle que nous vivons présentement, il est à se demander pourquoi des journaux font du jaurisme avec les questions les plus graves et susceptibles de provoquer les conséquences les plus déplorables.

Comment expliquer par exemple, l'article publié par le Soleil, le 9 courant, intitulé «Les banques de campagnes»? Ce premier-Québec, écrit en marge de l'assassinat de M. Bernard, à Lotbinière, n'est pas de nature à rassurer les esprits. Après avoir écrit qu'il est du devoir des banques de protéger davantage la vie de ceux à qui sont confiées les épargnes populaires, le Soleil ajoute qu'il y a des mesures de prudence qui s'imposent pour protéger les succursales rurales contre la répétition d'attentats du genre de celui qui vient de se commettre. Le Soleil dit ensuite que les épargnes de villages entiers sont parfois déposées dans des succursales établies dans des maisons ordinaires «nullement appropriées et faciles d'accès de tous côtés». Il demande de plus que les banquiers prennent des mesures de prudence pour protéger les succursales rurales contre la répétition d'attentats de ce genre.

D'abord, l'auteur de l'article du Soleil devrait savoir qu'il n'y a dans ces bureaux de banque de la campagne que l'encaisse nécessaire aux besoins courants; l'excédent des sommes confiées à ces bureaux est envoyé périodiquement au bureau-chef des banques dont ils dépendent. Il n'est donc pas exact d'écrire que les épargnes de villages entiers sont accumulées dans ces maisons. Le fait que ces bureaux de succursales de campagne sont installés dans des maisons privées fait en sorte que l'encaisse est gardée jour et nuit. Il appartient à la police de protéger la vie de ces gardiens de l'épargne, comme cette même police est chargée de le faire pour tout citoyen en général.

Je crois que le rédacteur du Soleil, en voulant être serviable, n'a réussi qu'à faire du jaurisme et du jaurisme du plus mauvais goût. Ces petites banques de campagne remplissent un rôle utile et il est ridicule de publier des nouvelles tendancieuses ou des commentaires inappropriés pouvant semer l'inquiétude et la défiance.

Les nouvelles du genre de celles que le Soleil a commentées doivent être traitées avec discrétion et jugement.

C'est parce que je blâme le jaurisme sous toutes ses formes, surtout celui auquel le Soleil a cédé, que j'ai cru devoir vous communiquer ces quelques remarques. Votre tout dévoué,

UN LECTEUR

La navigation

Voyagez en Europe
avec votre auto

Le 8 juillet prochain, l'Ascania, de la ligne Cunard, quittera Montréal avec de nombreux fervents de l'automobile qui se rendront en Europe visiter l'Angleterre, l'Ecosse, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne et la France accompagnés de leur auto. Ce voyage est organisé sous les auspices de la Montreal Motorists League dont M. Charles-Louis Fyon est président, M. le Dr Eudore Dubeau, vice-président

MILLET ROUX & LAFON
LIMITÉE

Produits Scientifiques Sélectionnés
et Instruments pour la médecine
et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps
médical qu'ils ont ouvert leur
magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

Instruments chirurgicaux de GEN-
TILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établisse-
ments CHENAILLE, C^a Paris.

Rayons X des établissements R.
CASEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opé-
ration et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE
SERVIR

et Tom C. Kirby, secrétaire et gérant général. Ce voyage durera jusqu'à la fin d'août et permettra par conséquent aux automobilistes de passer d'excellentes vacances. Grâce à l'auto la visite des pays européens peut se faire beaucoup plus rapidement et plus complètement. En plus le voyage se fait en groupe et dans chaque auto la compagnie est intéressante. Les ennuis de votre auto ne seront pas pour l'automobiliste au cours du voyage. Un mécanicien de la M.M.L. accompagnera les excursionnistes et se chargera de toutes les réparations de la tournée. Le prix du voyage comprend tous les frais ordinaires. Les voyageurs partiront de Montréal le 8 juillet arriveront à Londres le 17 où ils resteront jusqu'au 20 au soir. De là ils passeront à Warwick, à Chester, à Windermere, à Dumfries, à Glasgow, à Oban, à Aberfoyle, à Edimbourg, à Newcastle et de nouveau à Londres. Le 31 juillet ils se mettront en route pour Ostende, pour continuer ensuite à Bruxelles, à Anvers, à Rotterdam, à Amsterdam, à Wesel, à Cologne, à Wiesbaden, à Heidelberg, à Strasbourg, à Verdun. De Verdun ils feront route vers Paris où ils séjourneront jusqu'au 18 août, visitant le plus complètement possible cette ville attirante. De là ils s'enroutent à Trouville et s'embarquent pour Havre le 19 août pour arriver à Montréal le 27 suivant. Durant le voyage, il y aura plusieurs réceptions officielles dans les diverses villes traversées.

Service direct Canada-
Amérique du Sud

Le commerce, entre le Canada, l'Amérique du Sud, la région de Cristobal et les îles à l'est du Mexique va bientôt prendre un nouvel essor par le fait que la Canadian National Steamships, après une entente avec les différents pays de cette partie de l'Amérique, a établi un service direct de communications océaniques dont l'arrivée du Canadian Conqueror, avec une consignation de café provenant de la Colombie, a marqué l'inauguration de ce nouveau service.

M. F. G. Wood, de la Canadian National Steamships, a expliqué que le principal avantage que le port de Montréal tirerait de cette nouvelle entente entre les gouvernements des différents pays intéressés résulterait du fait que toutes les marchandises de la C. N. S. s'enrouteraient directement à Montréal sans passer par les ports de New-York, de Philadelphie ou de Baltimore. M. Wood espère que les exportateurs canadiens tiendront compte des efforts de la compagnie pour favoriser le commerce entre les différents pays qu'embrasse ce nouveau plan et qu'ils en profiteront.

Pour faire concurrence
à la mère-patrie

D'ici la fin d'août, la Canadian National Steamships consentira les taux de faveur aux exportateurs de farine et de papier à journal à bord de ses navires vers les Antilles. C'est là ce que vient d'annoncer M. F. G. Wood, gérant du service des marchandises de la C. N. S. L'ancien taux de 85 sous le baril de farine de 196 livres a été réduit à 50 sous à destination des Barbades, de Trinidad et de Demerara. La réduction est à peu près la même pour le groupe d'îles situées plus à l'ouest.

Quant au papier à journal, la concurrence vient de la Grande-Bretagne qui n'est pas un pays couvert de forêts et en état de tirer son papier à journal de ses terres. On croit que le papier à journal que la Grande-Bretagne exporte vient des régions de la Baltique. Elle exporte ensuite en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le Canada s'est vu dans l'obligation de réduire ses taux de transport de ce produit pour concurrencer la mère-patrie.

Départ du «Duchess of York»
avec onze cents passagers

Le record établi samedi dernier par le Duchess of Bedford du Pacifique Canadien, lorsque ce paquebot quitta Montréal avec 1,035 passagers, la plus forte liste prise par un bateau à passagers depuis juin 1929, sera brisé en fin de semaine par le Duchess of York de la même compagnie. Ce navire doit en effet partir vendredi pour Glasgow, Belfast et Liverpool avec plus de 1,100 passagers à son bord. Parmi les personnalités qui s'embarqueront sur ce paquebot on remar-

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINÉRALE NATURELLE
RHUMATISANTS !!! ARTHRITIQUES !!!
renommée dans le monde entier et recommandée par les médecins.
Prenez l'habitude de boire de l'eau de VITTEL Grande Source tous les jours.
En vente chez votre pharmacien Embouteillée aux Sources mêmes à VITTEL (France)
Agent général pour le CANADA
J.-ALFRED OUMET
Exigez la marque 64, St-Paul Est - MONTREAL

Le deuxième tirage
est épuisé

NOUS REIMPRIMONS —
L'ENCYCLOPÉDIE «CARITATE
CHRISTI»

20 couples de jeunes mariés

Le Lady Rodney, de la ligne du Canadien National, comptait ce matin 20 couples de jeunes mariés inscrits sur la liste de ses passagers. Le navire est amarré au quai du hangar 14 et partira ce soir pour les Bermudes et les Antilles. On prévoit l'inscription de plusieurs autres nouveaux mariés.

Sur le «Montclare»

Sir Percy Sherwood, ancien chef de la Gendarmerie à cheval du Canada, et lady Sherwood sont au nombre des passagers attendus dimanche sur le Montclare du Pacifique Canadien, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg. Le Duchess of Richmond est aussi attendu en fin de semaine avec une forte liste de passagers.

Mouvement des paquebots

L'Alaunia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal samedi.

Le Duchess of Richmond, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Montclare, ligne du C. P., parti de Hambourg, à Montréal dimanche.

L'Ascania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth samedi.

L'Antonia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Dublin mardi.

Le Duchess of Bedford, ligne du C. P., parti de Montréal à Dublin samedi.

Le Lady Hawkins, ligne du C. N., parti de Demerara, à Boston le 16 juillet.

Le Lady Nelson, ligne du C. N., parti de Halifax, à Demerara le 15 juillet.



DELEGUE A OTTAWA — Sir Atul Chandra Chatterjee, économiste indien et ancien haut commissaire à Londres, sera le chef de la délégation indienne à la conférence impériale.

Tò Φημισμένον Έλληνικόν Κονιάκ
DIONYSOS
ΑΔΕΛΦΟΝ Μ. ΜΠΑΡΜΠΑΡΕΣΟΥ
ΕΝ ΠΕΙΡΑΙΕΙ
Προϊόν άγνόν έξ άπο-
στάξεως τών καλλι-
τέρων σταφυλών
της Έλλάδος.
Marche enregistrée des Grandes Distilleries
BARBARESSO M. FRERES, du Pirée (Grèce).
KONIAK DIONYSOS
Distillation des raisins frais de Corinthe
l'arôme et les propriétés des plus dispendieuses
eaux-de-vie, à un prix vraiment populaire
Aux magasins de la Commission
des Liqueurs de
Québec

Les plus belles vacances
de votre vie
EUROPE
ANGLETERRE — BELGIQUE
HOLLANDE — FRANCE.
26 jours
tous frais compris, \$171.
36 jours — Angleterre, Belgique, Hollande, Alle-
magne, Suisse, France, \$263.
51 jours — Angleterre, Belgique, Hollande, Alle-
magne, Suisse, Italie, France, \$397.
Départ de Montréal et Québec, 25 JUIN 1932
à bord du somptueux «LAURENTIC»
INSCRIVEZ-VOUS DE BONNE HEURE POUR OBTENIR
LES MEILLEURES PLACES
Prospectus détaillé sur demande.
S'INSCRIRE SANS RETARD
LE DEVOIR — Service des Voyages
430, Notre-Dame Est — Montréal
Assurances-bagage et assident — Chèques de voyage — Passeports

LETTRE — Jean Letendre, fils du Dr G.-N. Letendre, de Danville, est décédé le 14 juin à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

HEROUX — A Montréal le 15 juin, est décédée Octavie Duval, âgée de 82 ans et 9 mois, épouse de feu Edmond Héroux, médecin. Les funérailles auront lieu le samedi 18 courant. Le convoi funéraire partira du salon mortuaire Vandellac, 120 rue Rachel Est, où la dépouille mortelle est exposée, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ARNOLDI-DESJARDINS — A Montréal, Mme Gilbert Desjardins, née Aline Arnoldi, épouse de feu Gilbert Desjardins.

BERNARD — A Montréal, le 14, à 53 ans, Alphonsine Garneau, épouse de Phé-
dime Bernard.

BOURBONNAIS — A Montréal, le 14, à 62 ans, Malvina Polier, épouse d'Emery Bourbonnais.

COUTURE — A Lachute, le 14, à 22 ans, Blanche-Alice Couture, fille de Charles-
Edouard Couture et de Blanche Guilbert.

DE CÉSARE — A Montréal, le 12, à 19 ans, Conrad De Césaire, fils de A. De Césaire.

GAUDIER — A Montréal, le 15, à 31 ans, Côme Gaudier, époux de Gabrielle Héon.

LAMOTHE — A Joliette, le 14, à 79 ans, Gustave Lamothe.

L'HEUREUX — A Montréal, le 14, à 52 ans, Jules L'Heureux, époux de Rose-Anna Morency.

LETOURNÉAU — A Montréal, le 14, à 78 ans, Mme veuve Adrien Letournéau, née Octavie Des-Trois-Maisons dit Picard.

MARTIN — A Montréal, le 14, à 78 ans, Delphis Martin, époux de feu Mérande Vi-
geant.

PILON — A Ste-Thérèse, le 12, à 40 ans, Hélène Rousseau, épouse de J. Albert Pi-
lon.

Geo. Vandellac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
G. Vandellac, Jr. Tél. BELair 1717° Alex. Gour

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,
PLateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général

Docteurs, Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale
de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges
Lampes assistées pour salle
d'opérations.

—Etablissements G. Boultite—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
425 Cherrier MONTREAL H.A. 2357

fameuses
BIÈRES
pour tous les goûts
STOCK.
EXPORT.
INDIA PALE.
MOLSON
La bière que votre arrière grand-père buvait
ÉTABLIE à MONTREAL en 1786

Demain: VENDREDI, 17 juin 1932.

Saint-Avit, abbé

Lever du soleil, 4 h. 04.
Coucher du soleil, 7 h. 45.
Lever de la lune, 7 h. 35.
Coucher de la lune, 2 h. 35.

Nouvelle lune, le 4, à 4 h. 16 m. du matin.
Premier quart, le 11, à 4 h. 39 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 7 h. 38 m. du matin.
Dernier quart, le 25, à 3 h. 36 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— AVERSES PROBABLES —

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 85.
Même date l'an dernier 80.
Minimum aujourd'hui 56.
Même date l'an dernier 50.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.85, 11 heures a.m. 29.85.
Midi: 29.85.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mésia, 1010 St-Denis, Montréal.

M. MacDonald inaugure la conférence de Lausanne

Déclaration du premier ministre britannique sur les réparations et les dettes de guerre — Dix-huit pays y participent, dont le Canada

Lausanne, Suisse, 16. (S. P. C.) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Ramsay MacDonald, a inauguré, aujourd'hui, la conférence de Lausanne sur les dettes et réparations de guerre. Dans son discours, il a fait les déclarations suivantes: Les parties contractantes doivent toujours être traitées de manière équitable. Personne ne conteste le principe selon lequel l'une des parties ne peut pas rompre seule une obligation solennellement contractée. Mais ce principe a pour corollaire qu'il faut réviser de gré à gré les engagements qu'il est impossible de remplir.

Dès le début de la session, le premier ministre de France, M. Edouard Herriot, a proposé de nommer M. MacDonald président de la conférence. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, après que le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Dino Grandi, l'eût approuvée.

Dix-huit pays participent à la conférence: l'Afrique-Sud, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie.

Le premier ministre de France était assis à la droite de M. MacDonald. A la gauche du premier ministre britannique, il y avait le nouveau chancelier d'Allemagne, M. von Papen, et à côté de M. von Papen, sir Herbert Samuel, secrétaire de l'Intérieur de Grande-Bretagne.

M. MacDonald

Dès le début de son discours, M. MacDonald a exprimé l'opinion que la conférence devra dépasser la question des réparations.

La plus menaçante crise économique qui ait jamais ébranlé le monde en temps de paix étend son ombre sur notre réunion, a-t-il fait remarquer. Le monde attend de nous ce qu'il n'a jamais attendu d'une conférence internationale jusqu'à présent: des ententes qui contribuent à le soulager.

M. MacDonald a parlé du fléchissement du commerce international et de l'augmentation du chômage. C'est une catastrophe mondiale, a-t-il dit. Quelle que soit la couleur politique de leurs gouvernements, les États s'appauvrissent. Les recettes des pays diminuent. Plusieurs pays ont dû pour éviter la faillite, abandonner en partie des œuvres humanitaires auxquelles ils s'appliquaient depuis des années.

Chez Eaton
La Cité industrielle
Le maire Rinfret l'inaugure — Une exposition intéressante

On n'a pas l'idée du chômage quand on visite l'exposition des produits de l'industrie canadienne qui se tient actuellement chez Eaton. Le septième étage est transformé en un petit monde où règne la plus désirable activité que l'homme puisse souhaiter dans les cours normaux des affaires. Aussi, M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, après avoir félicité les directeurs de la maison Eaton de l'initiative de cette exposition et après avoir vanté les avantages qu'on peut en tirer, a-t-il formulé le vœu que tous les Canadiens se donnent le mot pour acheter des produits fabriqués par nos propres industriels, aidant par là à résoudre un grave problème national.

La visite de cette exposition ne manque pas d'intérêt. Les plus âgés à qui il a déjà été donné de visiter différentes manufactures et de se rendre compte des moyens en usage il y a quelques années dans la fabrication, soit du coton, soit des soieries, etc., ne peuvent se défendre d'une certaine admiration à la vue de l'immense progrès accompli dans tous les domaines. Et les jeunes qui n'ont jamais vu l'intérieur d'un atelier ou d'une filature sont tout surpris de constater comment les choses se passent dans ces milieux.

A cause du très grand nombre des exposants nous ne pouvons pour tout commentaire appréciable que conseiller au public de visiter cette exposition, de se rendre compte par lui-même du plaisir que procurent quelques instants passés dans un monde où il ne nous est pas donné tous les jours de pénétrer.

L'Université à la montagne

Il manque \$3,551,716.08 pour terminer les travaux entrepris à la nouvelle Université de Montréal et la mettre en état d'occuper ses nouveaux immeubles — Chiffres fournis par M. Oscar Archambault

Il ressort du rapport sur les immeubles universitaires en construction sur le flanc du Mont-Royal, préparé par M. Oscar Archambault, trésorier général de l'Université de Montréal, avec le concours de M. Louis Casabon, comptable, qu'il manque à l'Université de Montréal la somme de \$3,551,716.08 pour terminer les travaux entrepris et mettre l'Université en état d'occuper ses nouveaux immeubles, y donner son enseignement et y recevoir les malades dans la section convertie en hôpital.

M. Archambault a remis ce matin ce rapport aux journalistes afin que le public soit exactement renseigné sur ce qui concerne la construction de la nouvelle université dominant l'avenue Maplewood. Le montant mentionné plus haut de même que ceux qui suivront datent du 25 février dernier. Le rapport démontre en plus que l'Université estime à \$9,058,016.29 le coût total de la construction des nouveaux immeubles. Le 25 février dernier elle avait dépensé pour ses travaux de construction la somme totale de \$5,402,133. Elle avait alors comme somme disponible en banque à fin de construction \$44,166.82.

Le rapport expose ensuite que l'Université a les déboursés suivants à faire en vertu des engagements pris: \$2,237,274.21, et en vertu des engagements à prendre pour l'achèvement de l'entreprise: \$1,358,609.69.

Le total des fonds de construction dont l'Université de Montréal a disposé à l'exception de la somme de \$44,166.82 est de \$5,506,300.21 dont voici le détail: 1) gouvernement de Québec, octroi d'un million de dollars à l'Université en 1929 — à part \$1,000,000 octroyé en 1920 et compris dans le fonds de la souscription nationale de 1920; 2) gouvernement de Québec, octroi d'un million et demi de dollars à l'Hôpital universitaire de Montréal, Inc., au moyen d'une garantie des intérêts et du fonds d'amortissement d'une émission d'obligation à 5 pour cent; 3) Cité de Montréal, rétrocession conventionnelle d'un terrain d'une superficie de 22.38 arpents sur le Mont-Royal pour la somme de \$1,000,000 que la cité de Montréal s'est engagée à payer à charge cependant pour l'Université de verser à même ce million la somme de \$30,000 à l'Institut du Radium; 4) Université de Montréal, \$1,862,775.66 tiré du fonds de souscription nationale de 1920 — y compris le million versé par le gouvernement de Québec; 5) Université de Montréal, \$173,524.55 tiré du fonds général, soit un total général de \$5,506,300.21.

Comme l'estimé général du coût des immeubles universitaires est établi à \$9,058,016.29, il ressort donc que la somme à pourvoir pour terminer l'entreprise s'élève à \$3,551,716.08.

Le rapport expose plus loin que l'excédent du coût imputable à la faillite qui s'est produite au cours des travaux de construction représente la somme de \$229,774.41. On y apprend aussi que le nombre total des piliers est de 819 et que leur coût total est de \$778,232.16.

Les examens du baccalauréat

Vingt-cinq candidats en philosophie et 75 en lettres se sont présentés ce matin, à l'Université de Montréal, comme élèves extracolégiaux, pour passer les examens du baccalauréat. La séance s'est ouverte à 8 heures et a duré jusqu'à 1 heure. La séance de cet après-midi durera de 4 à 7 heures. Les examens ont lieu sous la surveillance de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur et doyen de la Faculté des lettres, assisté de MM. le Dr Georges Paul, Léon Lortie, Jules Brunel, Paul Cartier, R. Lefebvre et E. Jacques.

Le drainage

Québec, 16. (D. N. C.) — En vertu d'une modification dans la politique de drainage du ministère de l'Agriculture, que dirige M. Adolphe Goulet, la province vient d'être divisée en 17 grands districts, dont chacun sera sous la direction d'un officier compétent.

Le rôle de cet officier consistera à considérer les demandes d'assistance qui lui sont faites par les cultivateurs intéressés à la réfection d'un cours d'eau, à en recommander l'opportunité, à préparer les plans et à surveiller l'exécution parfaite des travaux.

Les cours d'eau ont été divisés en quatre groupes selon leur importance. Car un petit ruisseau intéresse moins de cultivateurs qu'un grand.

Le cas de Gorgoulov

Paris, 16. (S. P. A.) — Gorgoulov, l'assassin de Paul Doumer, demande que l'accusation portée contre lui soit annulée. Il allègue que sa femme attend un enfant pour le mois d'octobre et conteste la valeur des certificats de médecins aliénistes.

Le procès de Gorgoulov est fixé au 11 juillet, mais on croit qu'il sera retardé en août ou en octobre.

Républicains et prohibition

L'abrogation du 18ème amendement a été rejetée par un vote de 681 à 472 la nuit dernière à la convention de Chicago — La résolution adoptée relativement à la prohibition est rédigée en termes ambigus Les conventions d'Etat décideront

Chicago, 16. (S. P. C.) — La convention nationale républicaine a disposé hier soir de l'épineuse question de la prohibition et adopte le programme du parti au cours d'une séance qui s'est prolongée pendant une partie de la nuit. L'article du programme qui a trait à la prohibition a été discuté en premier lieu à la demande du président et il a provoqué un débat animé de quatre heures. Le programme du parti a été ensuite adopté à l'unanimité. Les "humides" qui voulaient que le parti se prononce en faveur de l'abrogation du 18ème amendement ont été défaits par un vote de 681 à 472, mais ils ont causé une vive surprise en groupant un vote aussi considérable.

La résolution que les chefs du parti ont réussi à faire voter au sujet de la prohibition ouvre la voie à une modification de la loi de prohibition, mais elle est rédigée en termes ambigus comme il convenait pour ménager les sentiments de tous les groupes d'électeurs. Le parti républicain s'engage à faire soumettre par le congrès aux conventions d'Etat un amendement qui permettrait aux Etats de décider si oui ou non ils veulent permettre le commerce des liqueurs dans leurs limites. Le gouvernement fédéral continuera cependant à exercer une certaine surveillance afin d'assurer le maintien du statu quo pour les Etats qui voudront rester secs et de sauvegarder les progrès réalisés par la cause de la tempérance, la disparition des tavernes, par exemple. Comme il faut que les trois quarts des Etats acceptent un amendement à la constitution pour qu'il soit incorporé, il suffit de 13 Etats "secs" pour que le statu quo soit maintenu. C'est cette considération que les chefs du parti entendent faire valoir pour conserver le vote "sec".

La résolution qui définit l'attitude du parti républicain sur la question de prohibition a été préparée par le comité du programme après des jours et des nuits de travail et de fréquents appels téléphoniques à la Maison Blanche. C'est le président du comité, M. James R. Garfield, de l'Ohio, fils du feu président Garfield, qui a soumis la résolution à la convention et qui s'est chargé de la défendre.

Chahut

Le président de la convention, le représentant Snell, a éprouvé beaucoup de difficulté à maintenir l'ordre. M. Garfield a été interrompu tout à tour par des applaudissements et des huées lorsqu'il a donné lecture de la résolution. M. le sénateur Hiram Bingham, du Connecticut, s'est ensuite levé pour présenter le rapport minoritaire et demander à son parti de se prononcer carrément en faveur du rappel du 18ème amendement.

Les discours du sénateur Bingham a déchaîné une démonstration qui a duré cinq minutes. Les délégués du Wisconsin ont commencé une parade, bannière en tête, et ils ont été suivis des délégués de l'Illinois, de la Pennsylvanie, du Connecticut, du Maine et du New-York. Les délégués de l'Idaho, qui avaient remplacé le sénateur Borah absent par un substitut, se sont déclarés contre toute modification de la loi actuelle.

Les deux groupes en sont alors venus à l'entente qu'ils auraient chacun une heure pour faire valoir leur cause. M. Ogden Mills, secrétaire du trésor, a parlé contre l'abrogation du 18ème amendement. Le vieil adversaire de la prohibition, M. Nicholas Murray Butler, de New-York, et le sénateur Bingham, ont tous deux déclaré qu'il leur était impossible de comprendre ce que voulait dire la résolution du comité du programme.

Le moment est venu

Nous croyons, dit le sénateur Bingham, que le moment est venu pour le peuple de dire si la grande expérience de la prohibition a été un succès ou un échec. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous fournisse l'occasion de nous prononcer carrément sur la question au lieu de nous embrouiller avec un texte de résolution que personne ne peut comprendre. La résolution parle des gains réalisés et qu'il faut sauvegarder. Quels sont ces gains? Les gains réalisés dans le nombre des enfants arrêtés en état d'ivresse? Est-ce que ce sont là les gains que nous voulons sauvegarder? Nous avons adopté le 18ème amendement pour gagner la guerre: abolissons-le pour triompher de la crise.

Le Saint-Laurent

Le programme du parti qui a ensuite été adopté à l'unanimité et dans discussion contient un article au sujet de la canalisation du Saint-Laurent. Le parti républicain s'engage de nouveau à favoriser le développement de la voie du Saint-Laurent et des Grands Lacs, à presser l'exécution du projet à cause

Des histoires fantastiques

M. Kieffer prétend que les nouvelles alarmantes au sujet de Rouyn et de Noranda ne contiennent pas le moindre vestige de vérité — Il n'y a pas d'incendie près d'Amos — Le feu a été mis par ceux qui désiraient gagner de l'argent à l'éteindre — L'œuvre de chômeurs étrangers

Québec, 16. (D. N. C.) — "Je ne connais pas la provenance des histoires fantastiques qui ont été écrites et publiées récemment au sujet des incendies que l'on disait menaçants pour les villes de Rouyn et de Noranda", a dit M. Kieffer aux journalistes, au retour d'une tournée dans cette région, mais je puis vous assurer qu'elles ne contiennent pas le moindre vestige de vérité. Jamais, en effet, ces deux villes n'ont été en danger. Comme question de fait, tous les incendies qui se sont déclarés dans la région brûlaient à une distance considérable de Rouyn et de Noranda.

"Nous avons maintenant la certitude que les incendies dans le district ont été mis expressément par ceux qui désiraient gagner de l'argent en les combattant, et si les journaux continuent de publier des histoires purement imaginatives, les compagnies d'assurance ne manqueront pas de songer à augmenter leurs tarifs.

"Il y a plus de mille personnes qui chôment dans ce district et soixante pour cent de ces personnes sont des étrangers. Notre enquête nous permet de conclure que ce sont eux qui ont mis le feu aux forêts.

"Au sujet d'Amos, il n'y a pas d'incendie près de la ville. Le feu est à des milles de là. Il y a des feux de brousse, mais le feu a été mis expressément par nos gardes-feux de façon à nettoyer les environs de la ville.

"Il n'y a pas eu de pluie cette saison-ci, depuis mars, dans ces districts et pourtant Dieu sait si on en a besoin.

"La situation dans la province en général est loin d'être alarmante."

9,500 combattent le feu

Québec, 16. (D. N. C.) — A l'heure actuelle, 9,500 hommes sont à l'emploi du gouvernement, pour combattre les incendies de forêts. De ce nombre, 4,500 sont des employés réguliers durant l'été et les autres, 5,000 ont été enrégimentés pour combattre les feux récents. Dans la seule région du Lac Saint-Jean, 500 hommes assurent la protection des forêts.

D'après les derniers renseignements recueillis par M. Henri Méthot, assistant-directeur du Service de la protection des forêts, les feux de Rouyn et Noranda sont quelque peu abattus, mais de nombreuses équipes d'hommes sont encore à l'œuvre afin d'éviter tout nouveau danger.

A huit milles de la Baie Trinity, de nouveaux incendies ont été rapportés, et tout de suite, des ordres ont été donnés en conséquence.

L'évasion de l'ancien empereur d'Ethiopie

Djibouti, Afrique orientale française, 16. (S. P. A.) — On dément officiellement la nouvelle que des troupes de l'empereur d'Ethiopie ont capturé l'ex-empereur Lij Yeassou, qui s'est évadé récemment, après avoir été quinze années prisonnier de son successeur. Trois mille hommes poursuivent Lij Yeassou dans la région montagneuse de Goudjam et de nombreuses troupes gardent Addis-Abeba, la capitale, pour empêcher les partisans du fugitif de s'emparer du pouvoir.

Les cadets de l'Institut Saint-Antoine

Ce soir, à 7 h. 30, l'inspecteur Routhier passera en revue les cadets de l'Institut Saint-Antoine, qui sont sous le commandement du capitaine Duguay.

EN BOURSE LOCALE

Smelting en hausse

Le marché local, influencé par un regain de vigueur à Wall Street, s'est quelque peu avancé ce matin. L'activité toutefois reste toujours restreinte.

Consolidated Smelting s'est mis en vedette avec une avance subite de 4 1/2 points à 35. Pacifique Canadien a avancé de 1-4. Montréal Power de 3-8 à 25-7-8. Shawinigan et Massey Harris d'une fraction chacun et la Banque de Montréal de 1 à 152.

Nickel, Bell Telephone et National Steel Car ont reculé de 1-4 et Steel of Canada d'une fraction.

Des égouts

L'administration municipale prépare son programme de travaux pour obvier au chômage. Il s'agit principalement de la construction d'égout. Il y en aura pour plusieurs millions de dollars.

des bénéfices incalculables que la nation retirera du fait que les ports des Grands Lacs deviendront en quelque sorte des ports de mer. Le texte rappelle les négociations engagées avec le Canada par le président Hoover et déclare qu'elle sont rendues à un tournant favorable.

Le traité franco-canadien expire ce soir

PARIS, 16. (S. P. C.) — Il n'a pas été possible d'en venir à une entente pour prolonger encore quelque temps l'existence du traité franco-canadien qui expire à minuit ce soir, nous informe-t-on, mais les négociations se poursuivent. Le traité a été signé en 1922 et en décembre dernier le gouvernement canadien a dénoncé le traité en donnant un avis de six mois comme il était stipulé. Il n'y a pas de doute que les deux pays concluront un nouveau traité, mais ce ne sera vraisemblablement pas avant la fin de la conférence impériale.

M. Gordon Scott nommé une seconde fois au Conseil législatif

QUEBEC, 16. (D. N. C.) — M. Gordon Scott, ancien trésorier provincial, a été nommé conseiller législatif pour succéder à feu M. Henry Miles.

M. Scott fut choisi par M. Taschereau en octobre 1930 pour succéder à M. McMaster, malade, comme trésorier provincial. M. Scott se présenta dans Huntingdon et fut défait par M. Martin Fisher. M. Scott offrit ensuite sa démission comme trésorier, mais le gouvernement Taschereau la refusa. Une semaine plus tard, M. Scott était nommé conseiller législatif pour succéder à feu M. Vilas. M. Scott entra en même temps dans le cabinet comme ministre sans portefeuille.

A l'élection générale du 24 août dernier, M. Scott démissionna du Conseil législatif pour se présenter dans Montréal-St-Georges contre M. C. E. Gault. M. Scott fut de nouveau défait.

Mort subite de M. Duranleau es M. Joseph Picard victime d'un accident

Gérant général de la "Rock City Tobacco" et président de la Commission scolaire catholique de Québec, M. Picard a succombé à une maladie de cœur à l'âge de 68 ans

Québec, 16. (D. N. C.) — Le commandeur Joseph Picard, gérant général de la Rock City Tobacco et depuis dix ans président de la Commission Scolaire Catholique de Québec, est décédé subitement hier soir.

Après une journée laborieuse comme toutes ses journées, le gérant général de la Rock City Tobacco retournait chez lui pour prendre son repas. Sa femme étant chez sa fille, Mme Paul Marceau, il avait projeté d'aller au devant d'elle. Avant de se diriger à la haute ville cependant, M. Picard se rendit à l'église Saint-Roch pour y faire sa prière. Cette habitude satisfaisait M. Picard poursuivi son chemin. Arrivé rue d'Artigny cependant, il éprouva quelques mauxaises et s'arrêta chez une cousine, Mme Archambault, où il demanda qu'on prévint sa femme et son gendre, le Dr Paul Marceau. Le malade déclara aussi le prêtre et le R. P. Coquerneau, Eudiste de la cure de Saint-Croix de Marie. Quand le Dr Marceau arriva, le prêtre avait administré le malade qui expira presque immédiatement, à l'âge de 68 ans. Il avait succombé à une maladie de cœur.

M. Picard était gérant général de la Rock City Tobacco, président de la Commission scolaire de Québec, gouverneur du Syndicat financier de l'Université, directeur de l'Action Sociale Catholique, directeur de l'Union régionale des Caisses populaires, président du Club des marins catholiques, membre de la Commission du cimetière Saint-Charles, ancien marguillier de St-Roch, membre du Conseil d'Agriculture, directeur du Royal Trust, etc.

Survivait à M. Picard, outre sa femme, née Annie McNight, quatre fils: MM. Eddy Picard, gérant de la publicité à la Rock City Tobacco, A.-C. Picard, gérant des ventes de la même maison, président du Club Rotary et du comité des terrains de jeux et ancien président de la Chambre de Commerce, Horace Picard et Stanislas Picard, chimiste, parti récemment pour l'Europe et une fille, Mme Paul-V. Marceau (Marie-Laure).

Il était le beau-frère de Mme Stanislas Picard, de St-François d'Assise, et de Mme Clovis Picard.

Les funérailles de M. Picard auront lieu samedi matin à l'église Saint-Roch.

Cette note, adressée au secrétaire d'Etat pour les Dominions, devra être livrée au cabinet britannique plusieurs heures avant l'ouverture du débat sur la question irlandaise qui aura lieu aux Communes, demain. Le cabinet pourra donc en révéler le contenu à la Chambre, s'il le désire.

Nouvelle note de l'Etat libre

Au sujet de l'entretien de Londres

Dublin, 16. (S. P. C.) — On apprend de bonne source, aujourd'hui, que le gouvernement de l'Etat libre enverra ce soir une nouvelle note au gouvernement britannique au sujet de la conversation du président de Valera avec le premier ministre MacDonald, à Londres, la semaine dernière.

Cette note, adressée au secrétaire d'Etat pour les Dominions, devra être livrée au cabinet britannique plusieurs heures avant l'ouverture du débat sur la question irlandaise qui aura lieu aux Communes, demain. Le cabinet pourra donc en révéler le contenu à la Chambre, s'il le désire.

L'emprunt va bien

Les autorités municipales annoncent que la souscription à l'emprunt de \$14,415,000 progresse de façon satisfaisante et qu'il sera rapidement couvert.

Abel Bonnard élu académicien

Paris, 16. (S. P. A.) — Le poète Abel Bonnard a été élu membre de l'Académie française en remplacement de Charles Le Goffic.

Le Pape s'adressera aux congressistes de Dublin à la radio

Rome, 16. (S. P. A.) — A la fin du Congrès eucharistique de Dublin, le 28 juin, le Pape parlera aux délégués, au moyen de la radio.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 16 juin

— Allen Waterous, baryton de concert et d'opéra, chantera au poste WEA, à 8 heures, accompagné par l'orchestre que dirige Rudy Vallée.

— Un chœur d'hommes chantera sous la direction d'André Kostelnetz, à 9 heures, poste WABC, les pièces suivantes: La mer, de Buck; Prélude, de Rachmaninoff; Beetle and the flower, de Vogt; Sylvia, de Speaks; et Invidius, de Huhn, seront chantés ou interprétés par l'orchestre.

Radio-concert canadien

De 9 heures 30 à 10 heures, émission consacrée aux compositeurs canadiens. Le Conservatoire National présentera des œuvres de M. L. C. Boulanger, maître de chapelle à Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, professeur de piano et de chant. Voici le programme: L'Adieu, mélodie chantée par Mme V. Delsile Lafrenière; au piano, M. L. C. Boulanger; Réverie, paroles et musique de M. Boulanger, interprétée par M. Fernand Poulet, baryton, au piano M. Boulanger; L'Oiseau-Mouche, paroles et musique de L. C. Boulanger, interprété par Mlle Marguerite Morrisette, soprano, au piano, M. Boulanger; Deux extraits de La Dame aux Roses, opéra en trois actes, de M. L. C. Boulanger: a) Le retour du cousin Maurice, b) Le malentendu, interprétés par Mme Violette Delsile Lafrenière et M. L. C. Boulanger, au piano, Mme L. C. Boulanger.

— A 10 h. 30, Howard Barlow fera exécuter à ses musiciens les morceaux qui suivent: Prélude, de Jarnfeldt; Adagio cantabile et Andante, de Haydn, poste WABC.

— A 11 heures, compte rendu des séances du congrès républicain national à Chicago. Poste WABC.

Vendredi, le 17 juin

L'heure provinciale

Programme musical avec les concours de M. Léo-Pol Morin, pianiste, et de M. Lucien Plamondon, violoncelliste, à l'heure provinciale, poste CKAC à 8 heures.

1. Causette: "La musique sentimentale", M. Léo-Pol Morin.
2. Violoncelle: a) Larghetto, Mozart; b) Andante du Concerto, Schumann; M. Lucien Plamondon.
3. Piano: a) Romance en fa dièse, Schumann; b) Cinquième Nocturne, Chopin; c) Romance sans paroles, Mendelssohn; M. Léo-Pol Morin.

4. Violoncelle: a) Romance, Pöppel; b) Berceuse, Couperin. — M. Lucien Plamondon.
5. Piano: a) Poème érotique, Grieg; b) Troisième Nocturne, Fauré; c) Sentimentale, James Callaghan; d) Nocturne, Poulenc. — M. Léo-Pol Morin.

— La chaîne Columbia annonce que Zimara Nicolina, beauté russe exilée et soprano tzigane, figurera au programme de 9 heures, poste WABC. Les autres artistes seront Thelma Kessler, soprano, et G. S. Verein. Orchestre sous la direction de N. Shilkret.

— A 9h. 30 au même poste, chant par Tito Guizar, ténor mexicain. Léon Belasco dirigera l'orchestre. — Le programme d'orchestre que présentera Howard Barlow à 10 h. 30 au poste WABC, se composera des pièces suivantes: Ouverture de Jeanne d'Arc, de Soederstrom; Canzonetta, de Tchaikovsky; Tarantelle frétilante, de Coleridge.

Taylor; Menuet (allegro), de Haydn; A la Cubana, de Granados; Shepherd's Hey, de Grainger. — Nouveaux rapports du congrès national républicain à 11 h., poste WABC. A. A.

Postes locaux

JEUDI, LE 16 JUIN

CKAC
4.30 Fermeture de la bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.15 Tito Guizar, ténor mexicain, CBS.
5.45 Causette sur la pêche et la chasse.
5.55 Dernières nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 La Ligue David des jeunes amoureux.
6.15 Orchestre de l'hôtel Méridien.
6.30 Disques variés.
7.30 L'orchestre du Maroon Club.
8.00 Libre.
8.30 Le Conservatoire national de musique.
9.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
10.00 Les Montagnards.
10.30 Orchestre Charles Dornberger.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.

CFCF

2.00 Disques et soit de chant.
4.30 Orchestre Dornberger.
5.00 Disques.
5.00 Orchestre Meerte.
7.45 Orchestre Fogg et Jack van der Straeten, ténor.
8.00 Rudy Vallée, NBC.
9.30 Sherlock Holmes, NBC.
10.00 Concert.
10.30 Orchestre.
11.00 Rue Colombo, NBC.
11.15 Orgue.

VENDREDI, LE 17 JUIN

CKAC
7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 L'heure du déjeuner.
8.00 Disques.
9.30 Libre.
10.00 Mélodies populaires.
10.30 Température. Cotes de la Bourse.
10.45 Fantaisies instrumentales.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Le bien-être des enfants.
11.45 La bonne chanson française.
12.00 Le trio de concert.
12.30 Cotes de Bourse.
12.45 Récital d'orgue.
1.00 Concert du Royal York.
4.30 Cotes de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Concert du Ritz.
5.45 Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 Libre.
6.15 L'orchestre de l'hôtel Bouillon.
6.30 Disques.
7.15 L'orchestre de l'hôtel Méridien.
7.30 Libre.

8.00 L'heure provinciale.
9.00 Concert du Ritz-Carlton.
9.15 Partie de croix — Maple Leafs vs Montréal.
10.00 Les Chanteurs Métropolitains.
10.30 Danse du Windsor.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.

CFCF

8.30 Chœur, NBC.
9.00 Quatuor mixte, NBC.
9.15 Refrains favoris.
9.45 Orgue.
10.00 Heure des dames.
10.30 Disques.
11.00 Programme S.O.S.
11.15 Pauline.
12.00 Disques.
12.45 Danse.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.30 Orchestre Spencer.
2.00 Disques variés.
7.00 Orchestre Meerte.
7.15 Orchestre de l'hôtel Laurier.
8.00 Orchestre et chants, NBC.
9.30 Radio.
10.00 Orchestre Dornberger.
11.00 Rue Colombo, NBC.
11.15 Orgue.
11.30 Charles Dornberger.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1000

A Rimouski

LE RECITAL AUGUSTE GUILLEMETTE

M. l'abbé A. Fortin, organisateur de la cathédrale de Rimouski, nous écrit:

On m'a demandé d'écrire aux journaux mon appréciation du recital que vient de donner M. Auguste Guillemette, du Conservatoire National de Musique, à la cathédrale de Rimouski, le 7 juin devant plus de 1,000 personnes.

Je garde une très agréable impression de cette soirée. Elle m'a révélé un beau talent d'interprétation, une technique sûre, un sens averti de la registration, un mot un véritable artiste, au jeu sobre et élégant.

M. Guillemette a joué avec beaucoup de délicatesse les pièces que je pourrais appeler "légères", comme le prélude de Clémence, ou la pastorale de Lefebvre-Wely. On a paru apprécier beaucoup la Musette de Remondi et le Menuet d'Amédée Tremblay. Mais, pour ma part, j'ai encore mieux goûté "les pièces de fond": l'Andante de la 3e Sonate de Guillemet aux délicates oppositions de thèmes et de timbres, et le majestueux et tragique Choral de Franck. M. Guillemette a clos triomphalement son recital par la toccata et fugue en Ré de Bach, qu'il a jouée en virtuose.

M. Guillemette me paraît être un vrai musicien dans les belles dispositions me semblent heureusement cultivées par un travail sérieux sous la direction de maîtres compétents.

Sa tenue au clavier a été impeccable. Son maintien est modeste et réservé. Nous gardons de lui un excellent souvenir.

Aux élèves des collèges classiques

Une retraite fermée pour les élèves des collèges classiques, s'ouvrira, à la villa La Broquerie, Boucherville, jeudi, le 30 juin, à 7 heures 30 du soir, heure solaire. Pour retirer une chambre et pour tout renseignement, s'adresser au R. P. E. Papillon, S.J., collège Sainte-Marie, 1180, rue Bleury, Montréal.

La nomination de M. N. Dupuis au Sénat

Résolution du syndicat national des employés de magasin, section No 1, adressée à M. R. B. Bennett

Le Syndicat catholique et national des employés de magasin, section No 1, favorise la nomination de M. Narcisse Dupuis comme sénateur de la division de Repentigny. Voici la résolution qu'il vient d'adopter:

Considérant que M. J.-N. Dupuis, président honoraire de la maison Dupuis Frères, Limitée, et ancien directeur des chemins de fer nationaux, est des mieux qualifiés pour représenter dignement la division de Repentigny au Sénat;

Considérant que M. Dupuis a fait ses preuves dans le domaine national et commercial;

Considérant que M. Dupuis a puissamment contribué au développement de Montréal et tout particulièrement de la partie est;

Considérant que M. Dupuis a donné, sans compter, son temps et son argent pour favoriser l'organisation des Syndicats Catholiques et nationaux;

Considérant, de plus, que M. Dupuis a toujours cherché à aider, chez nous, l'éducation et l'agriculture;

Le Syndicat Catholique et national des Employés de magasin, section No 1, à son assemblée régulière du 8 juin, 1932, sollicite respectueusement de l'honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada, l'élection de M. Narcisse Dupuis au Sénat, pour représenter la division de Repentigny.

Copie de cette résolution devant être adressée à l'honorable R. B. Bennett ainsi qu'aux journaux.

Syndicat Catholique et National des Employés de magasin, section No 1,

Charles RENAUD, président;

Gustave DORION, secrétaire.

Elections chez les pharmaciens

L'Association Pharmaceutique de la province de Québec, a tenu sa soixante-deuxième assemblée annuelle, mardi, le 14 juin dernier, dans les salles de l'Université Laval, à Québec.

M. Alfred Larose, président, occupait le fauteuil.

Le rapport annuel ainsi que l'état financier sont adoptés.

Les scrutateurs ayant terminé le recensement des bulletins présentent leur rapport. Les membres suivants, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, sont déclarés élus membres du conseil: MM. Alfred F. Larose, O. J. Lefebvre, Paul Leduc, Rodolphe Dagenais, Omer Frigon, Montréal, et Eugène Martin, Québec.

Ces messieurs, avec ceux restant en office, forment le présent conseil, savoir: MM. E. G. Allard, G. A. Lapointe, J. W. Elcome, Henri Groulx, Georges Maillet, Montréal, et J. A. Marquis, Québec.

L'élection des officiers aura lieu à la première assemblée du conseil.

Un enfant se noie à La Conception

Labelle, 16. — Un enfant de cinq ans, Jean Paul Charbonneau, s'est noyé dans la rivière Rouge, à La Conception, un village situé à dix milles d'ici, hier après-midi, vers quatre heures. Il jouait sur des billes de bois flottant sur la rivière lorsqu'il enfonce soudainement. Un cultivateur des environs courut à son secours et réussit à le retirer de l'eau moins de dix minutes après qu'il y fut tombé. Il était déjà mort.

Lorsqu'on rapporta le cadavre à la maison des parents de la victime, Mme Adolphe Charbonneau, la mère de l'enfant, fut prise d'une syncope. Elle est encore dans un état très grave bien qu'elle ait été traitée par le Dr J. A. Normandeau, de St-Jovite.

Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

A Ste-Anne-des-Monts

Les voyageurs du "New-Northland", lors de la croisière de l'Université, assisteront à la bénédiction des cloches du nouvel hôpital

Les centaines de voyageurs qui prendront part, le 28 juin prochain, à la croisière organisée par l'Université de Montréal dans le golfe Saint-Laurent, à bord du New-Northland de la Clarke Steamship, auront, cette année, l'opportunité d'assister à une cérémonie particulièrement imposante, la bénédiction des cloches du nouvel hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, dont la construction s'achève actuellement.

Parmi les invités d'honneur, on mentionne les noms de M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université et directeur du voyage, ainsi que Mme Montpetit; M. Jules Dorion, rédacteur en chef de l'Action catholique; Mme D.-A. Clarke, femme du président de la compagnie Clarke Steamship; Mme F. M. Stenton, de Québec, qui ont accepté d'être les parrains du nouveau carillon.

La bénédiction sera suivie d'une réception, d'une visite de la nouvelle institution, et d'une randonnée en automobile à travers la campagne si remarquablement pittoresque qui entoure la petite ville.

De Sainte-Anne-des-Monts, le New-Northland se dirigera vers Gaspé, où les excursionnistes pourront se rendre compte de l'état des travaux de la superbe cathédrale du Christ-Roi, que l'on est actuellement à ériger sur le promontoire gaspésien pour commémorer le geste symbolique de Jacques Cartier plantant une croix sur le territoire de la Nouvelle-France.

Outre ces deux endroits, les voyageurs de l'Université visiteront Charlottetown, les Îles de la Madeleine, Terre-Neuve, la Côte Nord, et la rivière Saguenay.

Le légat du Pape part pour Dublin

Le gouvernement italien lui fait rendre les honneurs militaires

Rome, 16. — Le légat du Pape, S. E. le cardinal Lorenzo Lauri, qui doit présider le Congrès eucharistique de Dublin, s'est mis en route ce matin pour se rendre en Irlande. Le gouvernement italien lui a fait rendre tous les honneurs militaires dus à un prince lorsqu'il s'est rendu à la gare.

S. E. le cardinal Lauri est porteur d'un bref du Pape qui l'accrédite comme représentant du Souverain Pontife et lui confère le pouvoir de donner la bénédiction apostolique aux pèlerins réunis à Dublin. Tout le long de son voyage à travers l'Italie, la France et l'Angleterre, le cardinal recevra les hommages, non seulement des prélats et du clergé, mais des gouvernements et des municipalités.

A l'hôtel de ville
Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine a tenu une réunion hier après-midi, sous la présidence de M. H.-A. Quintal.

La ville de Westmount a prêté une somme de \$300,000 à la Commission métropolitaine, au taux de 5 1/2 %. Cette somme est l'excédent des surplus du dernier budget de cette cité.

Une délégation d'ouvriers de St-Michel a demandé des travaux pour le chômage et de prouver l'ouverture de toute nouvelle carrière dans les limites de la ville.

Une délégation de Papineau

Une délégation du quartier Papineau, conduite par l'ex-échevin Emond, s'est présentée devant le comité exécutif, hier, pour protester contre le fait qu'un emploi avait été donné à un employé conducteur d'une voiture à cheval, sous l'ancien régime.

C'est cette histoire de cheval et voiture qui a provoqué un débat d'une heure, au conseil municipal, lundi dernier.

Les délégués ont demandé aussi de presser les travaux au tunnel de la rue Papineau. Hier, cinq hommes seulement travaillaient au tunnel. Il appert que les compagnies d'utilités publiques ont fait leur part, enlevant les poteaux et conduits souterrains, mais que la ville retarde tous les travaux dans le retard à enlever les tuyaux d'aqueduc et des égouts.

M. Maurice Gahbas a déclaré qu'il manquait de la coopération dans certains départements et qu'il allait y remédier sans retard.

M. Gahbas déclare aussi que certains faits graves seront mis à jour. Il est question qu'on accusera certains échevins d'avoir vendu des positions de pompiers et policiers, de 1930 à 1932.

Les boulangers qui vendent des gâteaux

Le comité exécutif va soumettre au prochain caucus échevinal la question de savoir si le fait pour un boulanger d'offrir des gâteaux à ses clients constitue du colportage.

Le litige dure depuis 11 ans, et M. Gahbas veut en finir. Les échevins devront se prononcer de façon définitive.

Actuellement, les boulangers paient \$12.50 de licence, pendant que les colporteurs paient \$100. Les pâtisseries s'opposent à ce que les boulangers vendent des gâteaux en se couvrant simplement de leur licence de boulangers.

Le serment d'allégeance

Le Sénat remettra au Dail le bill amendé, dans quinze jours — Il est méconnaissable

Dublin, 16 (S. P. C.). — Par 29 voix contre 18, le Sénat a décidé de remettre au Dail Eireann dans quinze jours le bill amendé d'abrogation du serment d'allégeance.

Avec les modifications que lui a imposées le Sénat, le projet républicain est méconnaissable. On sait en effet que la Chambre haute a amendé le bill de manière à empêcher d'incorporer à la constitution la clause abolissant le serment d'allégeance. Il a en outre supprimé une clause destinée à abroger l'article constitutionnel frappant de nullité tout ce que la constitution de l'Etat libre peut contenir d'incompatible avec le traité anglo-irlandais.

Lorsque le Dail sera en possession du bill amendé, il pourra soit adopter le bill avec ses amendements, soit le réadopter sans ses amendements. S'il réadopte le projet tel que l'a présenté M. de Valera, le bill deviendra loi dans 18 mois, malgré l'opposition du Sénat.

Le vice-roi à Sherbrooke

Réception officielle hier — A l'Université de Lennoxville, aujourd'hui

Sherbrooke, 16. — Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough sont actuellement les hôtes de la ville de Sherbrooke. On leur a fait une réception solennelle hier matin lorsqu'ils sont arrivés de Richmond en auto. Cinquante hommes des Carabiniers de Sherbrooke, sous le commandement du capt. Bolly, et les scouts, formaient la garde d'honneur. M. le maire Ludger Forest a souhaité en français la bienvenue à Leurs Excellences, a repris les discours en anglais. Mlle Jacqueline Deslauriers, la fille du greffier de la cité, a présenté des fleurs à la comtesse de Bessborough.

Son Excellence le gouverneur général a déposé en l'honneur des soldats de Sherbrooke, où s'étaient réunis un groupe de vétérans. Leurs Excellences ont visité un bon nombre des institutions de Sherbrooke, entre autres Bishop's College, où elles ont assisté à la distribution des prix. La cité de Sherbrooke a donné un déjeuner en leur honneur et hier soir, elles étaient les hôtes de M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes.

Aujourd'hui, Son Excellence le gouverneur général doit être fait docteur honoraire de l'Université de Bishop's College, en même temps que le premier ministre du Dominion, M. Bennett, de M. Athanase David, de Me Aimé Geoffrion, C.R. et le Révérend Gower-Rees.

La Prusse et la S. D. N.

Berlin, 16. (S.P.A.) — La Diète de Prusse a adopté un projet de loi communiste demandant au Reich de se retirer de la Société des nations et elle en a rejeté un autre destiné à suspendre tout autre paiement à l'ancienne famille régnante des Hohenzollerns. Le projet adopté n'a aucun effet obligatoire sur le Reich. Il n'a vraiment été adopté que comme manifestation de l'attitude des communistes et des hitlériens devant la Société des nations.

Le projet rejeté avait trait à des versements que la Prusse doit faire aux Hohenzollerns en vertu du règlement de 1926.

L'exposition de l'Ecole technique

Ouverture officielle, ce soir — M. Athanase David présidera

L'ouverture officielle de l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole technique de Montréal aura lieu ce soir sous la présidence de M. Athanase David, secrétaire de la province. Le directeur de l'Ecole, M. Alphonse Bélanger, a invité aussi M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, les membres du comité exécutif, les représentants de l'industrie à Montréal et nombre d'au-

tres. L'exposition demeurera ouverte ensuite jusqu'au 23 juin inclusivement.

Mort de Mme Edmond Héroux

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Octavie Héroux (née Duval), femme de feu le docteur Edmond Héroux, de Sorel et Montréal, survenue hier à l'âge de 83 ans, à la suite d'une longue maladie.

Mme Héroux laisse un fils et trois filles: M. J.-Adolphe, chef du service français à la ligne Cunard; Mlle Emma, Emeline et Mme Germaine Hainault.

Les funérailles auront lieu le samedi 18, du no 120 rue Rachel est; service à Saint-Jean-Baptiste à 8 heures 30.

Nous présentons nos sympathies à M. Héroux et à sa famille.

Le naufrage de l'Artemis

A bord de l'Eastern Prince, 16 (S. P. A.) — Le paquebot Eastern Prince a sauvé les officiers et l'équipage du cargo grec Artemis, qui a sombré au large de la côte brésilienne, après avoir touché un récif, il y a quelques heures.

L'Artemis a commencé à demander du secours à 8 heures hier matin. Nous avons répondu immédiatement. Quatre-vingts milles séparaient les deux navires. Nous nous sommes dirigés vers l'Artemis à 19 noeuds à l'heure. Nous avons éprouvé quelque difficulté à découvrir le navire par suite d'erreurs dans l'indication de la position et dans une rectification. Nous avons fini par le trouver après avoir navigué avec prudence, à cause des récifs et des hauts-fonds. A deux milles et demi de l'Artemis, nous avons mis à la mer un autocanot qui a pris à la remorque deux canots

contenant les 25 personnes qui étaient à bord du naufragé.

L'autocanot était à peine de retour au paquebot que l'Artemis s'est brisé en deux et a sombré, faisant jaillir une colonne d'eau.

Le capitaine Sympson a expliqué que l'Artemis a frappé un récif dans une grande tempête.

Briand n'avait que \$3,200 en banque

Paris, 16 (S.P.A.) — Selon l'Oeuvre, M. Aristide Briand est mort relativement pauvre. Ce journal proteste contre ceux qui laissent entendre que M. Briand s'est enrichi au service de la France. Il affirme que l'ancien ministre n'avait que \$3,200 en banque à sa mort et qu'on n'a trouvé chez lui que 6,000 francs (\$240).

AVIS

A PROPOS DE LA GRAMMAIRE DE L'ACADEMIE

Il ne nous reste plus un seul exemplaire en mains, mais nous avons ordonné une nouvelle quantité qui nous parviendra prochainement.

On est prié de continuer de commander quand même: l'expédition sera faite dès l'arrivée des nouveaux exemplaires.

Grammaire de l'Académie, reliure souple toile, \$1.50 franco. SERVICE DE LIBRAIRIE

DU DEVOIR.

430, Notre-Dame est, Montréal

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).



A l'appui des Foyers Canadiens

GRACE à la prévoyance des années passées, des centaines de mille foyers canadiens sont maintenant protégés contre les privations actuelles et les incertitudes de l'avenir. A l'appui de ces foyers se trouve une vaste réserve de fonds accumulés sous forme d'épargne sagement investies dans l'Assurance Vie.

Les Canadiens possèdent aujourd'hui \$6,800,000,000 d'Assurance Vie. Dans une période de crise, ces assurés ont prouvé que l'Assurance Vie remplit chacune de ses promesses — elle ne perd jamais de valeur — elle s'acquitte promptement et en entier de toute obligation — et elle sauvegarde constamment les foyers et les affaires de la nation.

Il est maintenant plus nécessaire que jamais de maintenir toute la protection de votre Assurance Vie. Vous ferez aussi preuve de sagesse en augmentant vos placements d'Assurance Vie, afin d'assurer votre avenir et celui de ceux qui vous sont chers.

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance.

nos voûtes modernes

d'emménagement
offrent à vos
FOURRURES

★ protection
★ complète



★ contre tous les
★ dangers

★ auxquels elles
★ sont exposées

★ durant l'été!

CHAS DES JARDINS & CIE

1170, St-Denis

HARBOR 8191

LA VIE SPORTIVE

Deux chutes pour Shikat contre Komar

(Par X.-E. Narbonne)

Dick Shikat, qui vient de subir une défaite aux mains de Strangler Lewis, a remporté une victoire concluante sur Bull Komar, hier soir au Forum en présence de plus de trois mille personnes. La rencontre entre ces deux poids lourds fut vraiment intéressante et il en fut de même de la semi-finale, qui mettait aux prises Einar Johansson et Earl McCready, mais les autres rencontres à l'affiche furent loin de plaire au public connaisseur, et d'après les informations qui nous ont été fournies hier soir, les membres de la Commission Athlétique de Montréal, qui contrôlent ce sport dans la métropole, doivent se réunir dans quelques jours et établir de nouveaux règlements afin de mettre fin aux scènes désagréables et à la brutalité, du moins apparente, des lutteurs.

Shikat s'est révélé bien supérieur à son rival, que nous avions déjà vu à l'Arena Mont-Royal, et l'Allemand a pris deux chutes consécutives sur le Russe, le tombant d'abord en 27 minutes et 4 secondes puis finalement en 1 minute et 27 secondes.

Shikat est un lutteur lent mais doué d'une force extraordinaire. Il connaît à fond le genre libre et sait bien appliquer ses prises. Le Russe n'est pas non plus le dernier venu mais il n'était pas de taille à rivaliser contre l'Allemand et sa défaite n'a surpris personne.

La rencontre entre Earl McCready et Einar Johansson a fourni une brillante exhibition qui s'est terminée par la victoire du Canadien qui s'est assuré une chute en 16 minutes et 5 secondes par un écartement général à la suite du fameux coup de bélier.

La rencontre, si patiemment attendue, entre Tiger Daula et Tiny Roebuck a grandement déçu les amateurs. Les deux lutteurs ont été pratiquement nuls, si ce n'est qu'ils ont donné une exhibition de force. Les prises scientifiques furent absolument nulles et après 18 minutes et 3 secondes de match terne l'Hindou est parvenu à coller les épaules de son rival au tapis.

Les autres matchs furent peu intéressants pour les amateurs de lutte car les athlètes à l'affiche ont eu recours à la boxe plutôt que de mettre en évidence les prises de lutte. En maintes circonstances les athlètes sont descendus de l'arène pour continuer leur combat sur le parquet. Joe Gotch et Kashey se sont attiré les huées de la foule et bien peu de gens ont regretté leur départ de l'arène.

Jack Smith, qui était opposé à Kashey dans le combat initial, a obtenu la décision de l'arbitre après 30 minutes, tandis que Znoski a pris une chute sur Gotch en 14 minutes et 40 secondes.

Albert Beaucaire vs Van Wurden

C'est mardi prochain qu'aura lieu au Stade Exchange, la première séance de lutte en plein air sous la direction du promoteur Georges Deslongchamps. Avec l'arrivée de la température chaude, des amateurs de lutte seront certainement fort aises de pouvoir assister à leur sport favori au frais, et ceci à des prix des plus modérés. Le promoteur Georges Deslongchamps cherche à faire de la lutte en plein air, et eut tout fait d'en venir à une entente pour la location du Stade Exchange.

Albert Beaucaire et Carl Van Wurden viendront aux prises dans la rencontre principale de la séance d'ouverture. Cette rencontre est attendue depuis longtemps par les amateurs. Elle avait été arrangée l'hiver dernier, mais Van Wurden tomba malade à la dernière minute et Buster Hayes lui fut substitué. Les deux lutteurs aux prises sont bien connus des amateurs locaux et fourniront sans doute un spectacle enlevé. Van Wurden est champion du Canada à cette pesanture, et Albert Beaucaire a toujours donné au public un combat intéressant.

Quatre autres rencontres seront ajoutées à ce combat intéressant et si le promoteur réussit à obtenir les lutteurs qu'il a en vue, les amateurs seront assurés d'un programme des plus intéressants.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G.	P.	P.C.
Buffalo	36	21
Baltimore	36	20
Newark	34	25
Rochester	32	27
Montréal	31	28
Jersey City	27	35
Toronto	22	35
Reading	17	40

LIGUE NATIONALE

G.	P.	P.C.
Chicago	31	23
Boston	30	25
Pittsburgh	25	24
New York	25	25
Brooklyn	27	29
Saint-Louis	27	28
Philadelphie	28	31
Cincinnati	27	34

LIGUE AMERICAINE

G.	P.	P.C.
New York	38	17
Washington	32	25
Philadelphie	32	25
Détroit	29	25
Cleveland	31	27
Saint-Louis	29	26
Chicago	20	34
Boston	11	43

Montréal perd et gagne à Reading

Reading, 16. — Les Royals et les Keystone se sont partagés les honneurs de la journée d'hier alors que les locaux ont remporté la victoire par un résultat de 6 à 1 dans la première joute et que les hommes de Eddie Holly sont sortis victorieux par 4 à 2 dans la seconde partie à l'affiche.

La victoire des visiteurs dans la partie finale est due à la belle tenue du lanceur Brown et au ralliement des frappeurs des Royals à la septième manche, alors qu'ils enregistrent trois points, ce qui leur a permis de vaincre leurs adversaires.

PREMIERE PARTIE				
MONTREAL				
Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Gautreau, 2b	3	0	0	2
Conlan, c.	3	0	0	2
Thomas, 3b	4	0	1	2
Shiver, cg	4	0	0	2
Marshall, ac	4	0	0	4
Henry, 1b	3	1	1	1
Head, r.	3	0	1	2
McAfee, l.	3	0	2	1

READING				
Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Whitman, cc	4	0	0	3
Partridge, 2b	4	1	1	2
Taylor, 1b	3	1	1	1
Barton, cd	4	2	3	1
Bell, 3b	3	1	3	0
Quellich, cg	3	1	1	4
Krasovitch, ac	4	0	1	3
Krueger, r.	4	0	0	2
Verkes, l.	4	0	0	2

Total	31	1	6	24	11
-------	----	---	---	----	----

Résultat par manches: 1 6 1
Montréal 01000000—1 6 1
Reading 03201000—6 10 1
Points comptés sur coups de Head, Barton, 4; Quellich 2; deux buts, Head, Bell 2, Shiver, Barton, Thomas, Henry; circuits, Barton 2; Quellich; sacrifices, Conlan, Taylor; double-jeu, Krasovitch à Partridge à Taylor; laisses sur les buts, Montréal 4, Reading 6; buts sur balles de Verkes 1, de McAfee 2; retirés au bâton par McAfee 2, par Verkes 2; arbitres, Kolls et McCormick. Temps, 1 h. 30.

Deuxième partie:

MONTREAL				
Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Gautreau, 2b	3	1	0	2
Conlan, c.	3	0	1	4
Thomas, 3b	4	0	1	2
Shiver, cg	4	0	1	0
Gulley, cd	3	0	1	1
Marshall, ac	3	0	0	2
Henry, 1b	2	1	2	0
Susce, r.	2	1	0	3
Brown, l.	2	1	2	0
Ripple, c.	0	0	0	1
x-Head	1	0	1	0
xx-Walters	0	0	0	0

Total	27	4	9	21	9
-------	----	---	---	----	---

x-frappa pour Henry à la 7e.
xx-courut pour Head à la 7e.

READING				
Ab.	P.	Cs.	R.	A. E.
Whitman, cc	3	2	4	0
Partridge, 2b	3	0	0	2
Taylor, 1b	4	0	0	5
Barton, cd	2	1	0	3
Bell, 3b	3	1	1	0
Quellich, cg	2	0	0	2
Krasovitch, ac	2	0	0	3
Milstead, l.	2	0	0	0
Zumbro, l.	0	0	0	0
z-Bennett	1	0	0	0

Total	25	2	6	21	8
-------	----	---	---	----	---

x-frappa pour Zumbro dans la septième.

Résultat par manches: 4 7 0
Montréal 0010003—4
Reading 0100010—2
Points comptés sur coups de Krasovitch, 2. Brown, Conlan 2 et Thomas. Coups de deux buts: Krasovitch 2, Henry et Head. Coup de trois buts: Bell. Sacrifice: Partridge. Double-jeu: Krasovitch à Partridge à Taylor; Marshall à Gautreau à Henry; Partridge à Taylor. Laisses sur les buts: Reading 7, Montréal 6. Buts sur les balles de Milstead 3, de Brown 3. Retirés sur les balles de Brown 3. Retirés sur les balles de Milstead 9 en 1-3 de manche; de Zumbro 0 en 2-3. Frappé par le lanceur Brown, (Krueger), par Milstead (Susce). Mauvais lanceur: Brown. Lanceur perdant: Milstead. Arbitres: Kolls et McCormick. Temps: 1.35.

AUTRES JOUTES

Buffalo	501002130—12 12 1
Baltimore	212001000—6 10 2
Fussell, Brewer et Crouse; Tausher, Foreman, Smythe, Gumbert et Boal.	

Deuxième partie: 2 4 2
Buffalo 00020—2 4 2
Baltimore 1001x—2 6 1

Gould et Crouse; Holloway et Hinkle.

Première joute: 5 8 1
Toronto 030000200—5 8 1
Newark 03000120x—6 9 3

Liebhart, Poser et Smith; Weaver, Minnet, Mammaux et Brenzel.

Deuxième partie: 2 8 0
Toronto 0000020—2 8 0
Newark 3200000—5 8 2

Barnes et Smith; Welch, Miner et Brenzel.

Première partie: 6 14 0
Rochester 000201300—6 14 0
Jersey City 00101010—4 6 0

Starr, Kaufman et Jonnard; Ogden, Cascarella et Outen.

Deuxième partie: 7 8 1
Rochester 001400020—7 8 1
Jersey City 200001300—6 15 1

Eckert, Wysong et Florence; Donohue et Veltman, Outen.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Newark
Rochester à Reading
Toronto à Baltimore
Buffalo à Jersey City

LIGUE NATIONALE
St-Louis à Philadelphie
Chicago à New York
Cincinnati à Brooklyn
Pittsburgh à Boston.

LIGUE AMERICAINE
Philadelphie à St-Louis
Washington à Detroit
Boston à Cleveland
New York à Chicago.

PRIX D'ETE
LA CROSSE
Forum, Vendredi à 8h. 45 p.m.
MAPLE LEAFS
VS
MAROONS

Loges, \$1.00, 75c; Sièges non réservés: Amphithéâtre 50c; Circle 35c; Entrées 25c.—Taxe comprise.

Yvon Robert fera face à Zarynoff

Le jeune lutteur canadien-français, Yvon Robert, a fait des progrès excessivement rapides. C'est ce qu'il a déclaré lundi soir dernier le promoteur Lucien Riopel qui a surveillé personnellement son travail au cours des deux dernières semaines. "Ce jeune athlète, disait-il, n'est plus reconnaissable tant il s'est amélioré depuis les débuts prometteurs qu'il faisait au commencement de la saison, à l'Arena."

"Tous les adversaires avec lesquels il a lutté m'en ont fait les plus grands éloges. Tous ont été unanimes à me déclarer qu'il était d'une force au-dessus de la moyenne et d'une souplesse remarquable. D'une rapidité surprenante, il se dégage avec aisance des prises les plus dures et il surprend ses adversaires les plus expérimentés."

"D'ailleurs, les spectateurs qui ont eu l'avantage de le voir plusieurs fois à l'œuvre contre des lutteurs de renom savent à quoi s'en tenir à son sujet. Je ne crois pas trop avancer en disant qu'il deviendra rapidement l'un des meilleurs hommes du Canada s'il ne l'est déjà pas. Nous ferons tout en notre possible pour l'encourager et déjà nous avons décidé de lui accorder des combats plus importants. C'est ainsi qu'il se mesurera lundi soir prochain avec le comte George Zarynoff, le plus rapide lutteur au monde, dans une rencontre de trente minutes ou une chute. Nous verrons ensuite ce que nous ferons."

Robert va certainement se surpasser pour démontrer aux promoteurs qu'ils ont eu raison d'avoir confiance en lui. Contre un homme comme Zarynoff, il aura l'occasion de déployer tous ses talents.

Le programme de lundi soir prochain ramènera à Montréal le champion du monde, Henri Deglane, qui luttera en finale contre Léo Numa, l'Apollon des lutteurs poids lourds, pour le championnat mondial. Numa a bien mérité cet honneur, car il s'est affirmé supérieur à tous ceux qu'il a rencontrés à Montréal cette saison. C'est un lutteur merveilleux qui possède toutes les qualités requises pour devenir un champion de grande envergure. Il n'y a pas de doute que les amateurs accueilleront avec plaisir la nouvelle de ce combat.

McGill, l'Irlandais si belliqueux, se mesurera en semi-finale avec José Dominguez, l'Espagnol qui a fait de si bons débuts lundi dernier à l'Arena. Pat ne sera pas seul dans l'arène et il n'aura pas la partie aussi facile qu'avec Rex Smith.

Andy Brown et Fred Myers lutteront dans une préliminaire de 20 minutes tandis que Raoul Simon rencontrera Harry Cornsweat dans une autre préliminaire de quinze minutes ou une chute.

Les courses du Parc Connaught

Ottawa, 16. — Les courses disputées hier après-midi à la piste du Connaught Park Jockey Club ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE
Chicago 7100020000—3 8 1
New York 001000005x—6 8 0

Malone et Hartnett; Fitzsimmons, Gibson et Hogan, O'Farrell.

Cincinnati 012010010—5 11 1
Brooklyn 100000000—1 7 0

Lucas et Lombardi; Clark et Sukeforth.

Pittsburgh 000100130—5 15 2
Boston 000002000—2 5 0

Meine, Swift et Grace; Padden, Brandt et Spohrer.

Saint-Louis 400000—4 7 0
Philadelphie 420010—7 12 0

Johnson, Stout et Mancuso; Holley et V. Davis.

(Partie terminée à la fin de la sixième à cause de la pluie).

LIGUE AMERICAINE
Washington 000021102—6 11 0
Detroit 01000420x—7 10 1

Crowder, Thomas, Burke et Spencer; Wyatt, Hogsett et Hayworth.

Boston 000001020—3 9 5
Cleveland 20320101x—9 14 1

Michaels, Lisenbee, Moore et Tate; Ferrell et Sewell.

New York 010000000—1 6 2
Chicago 000000002x—2 6 1

Pennock et Dickey; Jones et Grube.

Philadelphie 200500100—8 11 0
Saint-Louis 011040102—9 13 2

Freitas, Mahaffey et Cochrane; Hadley, Stewart, Gray et Ferrell.

Association Américaine

Lar parties d'hier:
Saint-Paul à Columbus remise à cause de la pluie.

Première partie: 6 10 1
Kansas City 001130100—6 10 1
Indianapolis 001000100—2 7 0

Deuxième partie: 5 10 2
Kansas City 020300000—5 10 2
Indianapolis 013000000—4 9 2

Fette, Tising et Collins; Burwell, Conney et Riddle.

Minneapolis 000110000—2 8 1
Toledo 00000000x—5 9 1

Petty, Hensick, Day et McMullen; Craghead et Pytlak.

Milwaukee 010200000—3 7 3
Louisville 10011320x—8 12 2

l'annonceur rompt le charme en vous informant que c'est le poste local qui par un raccourciement, vous a permis d'entendre Londres.

dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes, s.v.p."!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

Black Horse Dawes, s.v.p.!

EXPOSITION DE LACHUTE

Exposition modèle sur le site le plus pittoresque du Canada, les 16, 17 et 18 juin

SUPERBE CONCOURS DE BETAIL

COURSES DE CHEVAUX RAPIDES TOUS LES JOURS

Excellent vaudeville devant l'amphithéâtre

Fanfare célèbre du Grenadier Guards

Exhibits industriels. Spectacles forains

Vaudeville et ses d'artifice les soirs des 16 et 17 juin

Repas et service sous la surveillance des dames de la Croix Rouge

Excursion idéale — Education — Amusements

La plus agréable course en auto de Montréal sur route nouvellement pavée

W. H. Ayers, Président. Alex. Bothwell, Secrétaire.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par A. Laporte, No 5433, 16ème Avenue Rosemont, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 24, subdivision 13, quartier Delormier, No (arrière) 2465 Mont-Royal est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 16 juin 1932.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Arthur Lafrenière, No 2701, Charlemagne, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 17, subdivision 446, quartier Maisonneuve, rue Charlemagne (entre Boyce et Sherbrooke).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 16 juin 1932.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Arthur Lafrenière, No 2701, Charlemagne, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 17, subdivision 446, quartier Maisonneuve, rue Charlemagne (entre Boyce et Sherbrooke).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 16 juin 1932.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Arthur Lafrenière, No 2701, Charlemagne, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 17, subdivision 446, quartier Maisonneuve, rue Charlemagne (entre Boyce et Sherbrooke).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 16 juin 1932.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Arthur Lafrenière, No 2701, Charlemagne, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 17, subdivision 446, quartier Maisonneuve, rue Charlemagne (entre Boyce et Sherbrooke).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 16 juin 1932.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL, par Arthur Lafrenière, No 2701, Charlemagne, pour permission d'installer un réservoir à gaz pour usage personnel, sur le lot No 17, subdivision 446, quartier Maisonneuve, rue Charlemagne (entre Boyce et Sherbrooke).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Dans Maisonneuve

MM. Ralston et Cardin parlent à Rosemont

M. Bennett a payé des comptes avec des emprunts et a rencontré des échéances avec des renouvellements et il a augmenté la dette de \$300,000,000, prétend l'ancien ministre de la Défense — Notre commerce extérieur a été coupé de moitié

Faites signe que vous êtes de mauvaise humeur, dit M. Cardin — Le pont de Montréal ne coûte en réalité que 17 millions — Mme Pierre Casgrain applique au chef conservateur la fable du singe et de la lanterne magique

M. Joseph Jean, candidat libéral dans Maisonneuve, a tenu hier soir une assemblée dans Rosemont, à l'école Brébeuf. La salle était comble et l'auditoire enthousiaste. Au dehors une foule nombreuse écoutait les discours grâce aux haut-parleurs. Les principaux discours ont été prononcés par MM. J. L. Ralston et Arthur Cardin et Mme Pierre Casgrain. L'Assemblée était sous la présidence conjointe de Mme M.-A. Barbeau et de MM. Alex. Proulx, Patrick McAvoy et W. Smith.

Les premiers orateurs ont été MM. J.-O. Cordeau et Ubaldo Fortin. Mme Casgrain a parlé ensuite. Je suis fier d'avoir été invité à parler ce soir, dit-elle, car généralement on demande plutôt aux femmes de se faire, surtout en politique, l'orateur applique à M. Bennett la fable du singe qui montre la lanterne magique. M. Bennett a invité les lions de la finance et les fourmis de l'industrie pour leur montrer les merveilles qu'il peut accomplir. Tout le monde regarde, mais ne voit rien, simplement parce que M. Bennett a oublié, comme le singe de la fable, d'allumer la lanterne magique, la lanterne de la prospérité.

On nous dit que la politique ce n'est pas l'affaire des femmes.

— Non, crie un électeur.

— Je vais répondre au monsieur qui a dit non, rétorque Mme Casgrain, et j'allais dire: Je veux bien être pendue si je ne finis pas par le faire dire oui. Je voudrais bien savoir si la question de tarif et de taxes, ça ne finit pas toujours par toucher la mère de famille? L'orateur cite des statistiques pour démontrer que les prix sont augmentés sur des articles essentiels à cause du tarif et elle conclut en comparant la politique à une route, dont les tournants dangereux sont indiqués par des signaux. Le parti libéral vous dit: Prenez garde, la route paraît sûre, mais n'oubliez pas qu'il y a là tout près un tournant dangereux, ne prenez pas de chance. Mme Casgrain ajoute ensuite quelques mots en anglais.

M. Ralston

Je représente aux Communes, commence M. Ralston, un comté dont un tiers des électeurs sont de langue française, c'est dire que j'ai accepté avec grand plaisir de venir parler dans Maisonneuve. L'ancien ministre de la défense nationale fait l'éloge de M. Robitaille, et dit qu'il ne connaît pas M. Jean, mais qu'il lui suffit de savoir que la convention l'a choisi comme candidat.

M. Duranleau a dit l'autre soir que les libéraux de Québec font de la politique avec le chômage. Rappelez-vous le mois de juin, il y a deux ans, et rappelez-vous qui faisait alors de la politique avec le chômage. M. Duranleau a dit que le gouvernement a donné 17,500,000 journées de travail aux chômeurs. Examinons ce chiffre. Il nous dit que 700,000 hommes ont travaillé; en divisant par deux, cela fait 350,000 hommes pour chacune des deux années du régime Bennett. Cela fait pour chaque homme 45 journées de travail. C'est toute la solution que le gouvernement a trouvée au chômage. Mais ce n'est pas tout. Combien cela a-t-il coûté? \$50,000,000, soit \$5 par tête sur toute la population du Canada. Ajoutons à cela \$100,000,000 dépensés par les provinces et les mu-

conservateurs. La prospérité avec les libéraux de 1896 à 1911, puis les conservateurs de 1911 à 1921 augmentent la dette considérablement. Les libéraux reprennent le pouvoir en 1921 et travaillent à améliorer la situation. En 1930, nous commençons à espérer, à avoir foi dans l'avenir. Le peuple était content de son gouvernement, mais malheureusement peut-être trop content; peut-être fatigué d'être heureux; le peuple canadien crut aux promesses de M. Bennett. A cause du nationalisme économique qui se développait dans le monde, nous avions soumis au peuple une politique qui ferait échouer ce système. M. Bennett promettait lui, de mettre fin au chômage ou qu'il périrait. A-t-il résolu le chômage?

Mon adversaire essaie de faire croire aux électeurs de Maisonneuve que M. Bennett a rempli ses promesses. Mais vous le savez si vous avez du pain comble du temps des libéraux, si vous êtes plus heureux aujourd'hui, alors qu'un quart de la population chôme. Mon adversaire disait au début de son discours l'autre soir qu'il ne ferait pas de promesses. Quelques minutes plus tard il construisait un bureau de poste dans Rosemont, un autre dans Maisonneuve, il faisait réparer tous les navires aux usines Vickers. Ne croyez pas ces promesses, ils n'ont pas rempli celles qu'ils vous ont faites il y a deux ans. M. Jean parle ensuite en anglais.

M. Cardin

M. Cardin fait d'abord en anglais l'éloge de M. Ralston et le remercie de sa participation à la campagne de Maisonneuve. Il dit ensuite aux électeurs de langue anglaise que les conservateurs mettent leurs espérances dans deux choses: la division qu'ils croient voir chez les libéraux et qui n'existe pas, et le vote anglais qu'ils espèrent plus considérable à la faveur de la conférence impériale. Vous n'avez pas de raison de voter pour M. Bennett, leur dit-il, les conservateurs n'ont rien fait pour vous, et M. Bennett riait lui-même en 1930 de la politique libérale de préférence britannique.

M. Cardin parle ensuite en français. Il félicite Mme Casgrain de son discours et félicite les candidats à la convention qui se sont ralliés au choix de M. Jean.

M. Duranleau, dit-il, a dit que si les conservateurs ont un candidat dans Maisonneuve, ce n'est pas probablement à cause de leur programme, mais parce qu'ils ont confiance dans l'électeur de Maisonneuve. Je ne sais pas sur quoi cette confiance peut porter, ils n'ont pas tenu leurs promesses, quand ils n'ont pas fait le contraire ils n'ont rien fait du tout. Lorsque vous aurez comparé leurs actions avec leurs promesses, leurs discours d'aujourd'hui et leurs discours de 1930, ils auront peut-être confiance en vous, mais vous n'avez plus confiance en eux.

M. Bennett se base sur ce que ses ministres lui disent: Il croit que les gens de la province de Québec sont contents. Je comprends que si cette élection devait décider du sort du gouvernement il y aurait peut-être quelque raison d'hésiter pour les conservateurs. Mais quel que soit le résultat de l'élection, M. Bennett va rester au pouvoir jusqu'aux prochaines élections. Mais si vous votez pour le candidat du gouvernement cela voudra dire que la population est contente, qu'elle est contente de ne rien avoir, de ne pas travailler, que les propriétaires sont contents de ne pas louer leurs maisons. Mais si vous voulez un changement, si vous voulez que M. Bennett se rende compte des actes de son administration, qu'il s'arrête dans la course folle où il entraîne le pays, faites signe que vous êtes de mauvaise humeur, envoyez M. Jean à Ottawa avec une majorité plus forte que celle que vous avez donnée à M. Robitaille. Si vous faites cela, il va vous donner des travaux, il va vous satisfaire en vue des élections générales qui sont très prochaines.

Session inutile

Pour soulager le chômage M. Bennett a tenu une session inutile. Il lui aurait suffi de présenter au gouverneur général un mandat spécial, puisque c'était une dépense urgente. Il a ensuite fait des travaux inutiles tout en négligeant des travaux commencés et nécessaires, comme la gare du Canadian National. On n'aurait pas fait cela ailleurs; mais à Montréal, le peuple est bon garçon. Il n'y avait pas d'argent pour la gare du Canadian National, mais il en avait pour le canal Welland, qui ne servira vraiment au Canada que lorsque la canalisation du Saint-Laurent sera terminée; jusque-là, ce travail sert plus aux Américains qu'aux Canadiens.

Le pont de Montréal

On dit que le pont de Montréal a coûté 19 millions alors qu'il devait en coûter six. Tout homme intelligent qui voit ce pont se rend compte que ce n'est pas une entreprise ordinaire. Lorsque j'ai présenté le bill autorisant la Commission du port à construire le pont, il n'y avait pas de montant fixé, et la Chambre a voté à l'unanimité. Plus tard, il y a eu un estimé de 10 millions, mais ce n'était pas complet. On oublie de dire que sur les 19 millions il y a plus de 2 millions qui sont allés en intérêts sur les sommes empruntées pour la construction, de sorte que le pont ne coûte en réalité que 17 millions, soit moins du double de l'estimé. Je fais exception pour M. Caban, qui a été assez honnête pour ne pas critiquer cette entreprise, il a dit avoir vérifié et trouvé des reçus pour tous les montants.

C'est toujours la même chose chez nous, les "Canavens", il y a toujours du scandale dès qu'un de nos progrès et devient quel- qu'un. Le canal Welland devait coûter 50 millions et il en coûte 150; personne ne critique, ce n'est pas chez nous, mais pour ce pont qui fait la gloire de Montréal, on crée un scandale. Si nos adversaires étaient plus généreux ils au-

Dans Maisonneuve

M. Binette ouvre sa campagne

Le candidat travailliste prétend qu'aucun des deux vieux partis n'a de programme rationnel pour régler la crise actuelle — L'échevin Schubert parle en sa faveur

M. Héliodore Binette, candidat travailliste à l'élection complémentaire de Maisonneuve, a ouvert sa campagne électorale par une assemblée tenue hier soir à la salle Maio, Rosemont.

Il déclare qu'aucun des deux vieux partis n'a de programme rationnel pour régler la crise actuelle. Le parti travailliste réclame l'assurance-chômage et l'assurance-maladie obligatoires, les pensions de vieillesse qu'Ottawa accorde, mais que le gouvernement de Québec refuse; diminution des heures de travail en proportion des progrès du machinisme; nationalisation des ressources naturelles du pays, des banques; annulation des dettes de guerre et du paiement des réparations; coopération à tous les mouvements internationaux pour établir la paix mondiale.

M. Binette déclare que le parti travailliste est opposé à la violence. Il estime que tout doit être gagné par la persuasion et les moyens constitutionnels.

M. Binette se présente comme candidat ouvrier unioniste affilié au parti travailliste.

M. Schubert, échevin du quartier Saint-Louis, dit que le gouvernement n'a pratiquement rien fait pour aider les chômeurs. Il a donné une moyenne de 12 jours de travail par année aux chômeurs.

Les conservateurs promettent la réouverture des usines Vickers. C'est curieux qu'on ait attendu l'élection complémentaire pour y venir. A ce compte, plus il mourra de députés, le mieux ce sera, puisque le gouvernement ne se décide à agir que dans ces occasions.

Les autres orateurs étaient MM. H. Corrigan, J. Beaudry, J. Tremblay, J.-E. McGovern, Jack Cupello et A.-E.

Une lettre du Club ouvrier de Villeray à M. Taschereau

Le club ouvrier de Villeray avait envoyé la lettre suivante à M. Alexandre Taschereau, le 11 mars: Hon. L.-A. Taschereau,

Premier ministre de Québec, Québec.

Monsieur le premier ministre, A une récente assemblée du club ouvrier de Villeray, 400 membres présents, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: "Que le gouvernement provincial soit invité à remplacer par des hommes ou garçons, soutiens de famille, les filles employées dans les départements ministériels, qui ne sont pas soutiens de famille ou qui appartiennent à des familles assez à l'aise pour leur permettre de rester chez elles."

Cette résolution, Monsieur le premier ministre, exprime un désir bien légitime de la classe ouvrière des collets blancs, la plus difficile à placer, et nous espérons que vous ferez quelque chose en ce sens.

Bien sincèrement,

Le Club ouvrier de Villeray, J.-E. BIENVENU, secrétaire

M. Taschereau a répondu: Québec, 18 mars 1932

Monsieur J.-E. Bienvenu, 7419 rue St-Denis, Montréal.

Cher Monsieur,

Je reçois votre lettre du 11 mars avec la résolution qu'elle contient.

Sincèrement à vous,

L.-A. TASCHEREAU

M. Jean tient, ce soir, une assemblée à Montréal-Est

On nous prie d'annoncer qu'il y aura ce soir une assemblée, en faveur de M. Joseph Jean, candidat libéral à l'élection de Maisonneuve, à la salle de l'école Ricard, Montréal-Est. M. Jean sera accompagné, de même qu'hier soir, de MM. Arthur Cardin, J. L. Ralston et autres orateurs.

Nos exportations d'alcool

Ottawa, 16. (S.P.A.) — Le ministre du revenu national rapporte dans ses relevés mensuels une augmentation de 140,000 gallons de whisky dans les exportations en mai. Les chiffres de l'année dernière donnaient 95,533 gallons et ceux du mois dernier, 236,695. La presque totalité des augmentations ont porté sur les envois vers St-Pierre-et-Miquelon, dont les chiffres ont passé de 33,105 gallons à 170,556. Les Bermudes ont importé 19,268 gallons au lieu de 2,865 et les Honduras britannique a reçu du Canada un total de 24,941 gallons au lieu de 2,493. Les autres Antilles ont vu leurs importations diminuer de 14,877 à 5,760 gallons.

Il y a également diminution dans les importations françaises en Océanie: 12,101 contre 39,689 gallons en mai 1931.

Les exportations de bière vers les autres pays font un bond de 408 gallons à 5,710, dont la plus grande partie à destination de la Chine (3,176).

raient au moins le courage de la peinture, ce pont; et en a besoin cette année, et il se peut qu'on sorte les pinceaux avant le 27. On va attendre encore un peu, il est trop tôt.

M. Cardin parle ensuite de la canalisation du Saint-Laurent. Il dit que les libéraux ont échangé de la correspondance avec les Etats-Unis à ce sujet, mais qu'ils n'ont pas engagé le pays comme les conservateurs sont en train de le faire, sans respecter les droits de la province de Québec.

Les élections de Malte

Le parti nationaliste conserve sa majorité au Sénat — La question en jeu

La Valette, 16 (S. P. C.). — A l'élection générale qui vient d'avoir lieu à Malte — la première depuis 1927, — le parti nationaliste maltais a gardé sa majorité au Sénat et il a vraisemblablement obtenu une majorité d'une ou de deux voix à l'Assemblée législative. Les résultats des élections à l'Assemblée législative ne seront pas connus avant quelque temps encore. Voici la composition du nouveau Sénat: Nationalistes et cléricaux . . . 11 Constitutionnalistes . . . 11 Travaillistes . . . 2

Total . . . 24 La question essentielle de la campagne électorale a été celle de faire prédominer soit la culture italienne, soit la culture britannique, dans ce pays de Malte, dont les relations impériales et les relations étrangères sont réservées au gouverneur nommé par le gouvernement britannique.

Les constitutionnalistes, qui ont pour chef lord Strickland, reprochent aux nationalistes de considérer Malte comme une "une partie de l'Italie non encore délivrée", selon une déclaration fasciste. Ils leur reprochent aussi des attaches trop étroites avec le clergé.

Les nationalistes ont déjà été au pouvoir, de 1921, année de la promulgation de la nouvelle constitution, à 1927. A l'élection générale de 1927, le parti constitutionnaliste a obtenu la majorité à l'Assemblée législative, mais non au Sénat.

Les assemblées de M. Jean Fautoux

Le comité central de M. Jean Fautoux, candidat ministériel dans le comté de Maisonneuve, vient de compléter la liste des assemblées principales qui seront tenues dans les diverses parties du comté d'ici au 27 juin.

Ce soir, assemblée à Notre-Dame des Victoires, Guybourg, et Parc Champlain; vendredi le 17, grande assemblée régionale à Rosemont, dans l'école Brébeuf. Des haut-parleurs seront installés. Samedi, le 18, Sault-au-Récollet et Saint-Paul de la Croix; dimanche le 19, après la messe, assemblées à Saint-Léonard et à Saint-Michel; le soir à la Pointe-aux-Trembles.

Lundi le 20, grande assemblée anglaise à Rosemont. Mardi le 21, assemblée à Saint-Paul de Vauville. Mercredi le 22, assemblées à Montréal-Est, Saint-Marc et Saint-J-B-Vincent. Jeudi le 23, assemblées à Saint-François-Solano, Acadie Boucher-de-la-Bruère et à Tétracville. Samedi, le 25, assemblées à Saint-Vital et Sainte-Gréguire. Dimanche le 26, après la messe, assemblée à la Rivière des Prairies, et le soir, clôture de la campagne par deux grandes assemblées, la première à Rosemont, à l'école Fabre, et la deuxième à la salle du marché de Maisonneuve.

Aux anciens des collèges séraphiques

Invitation est faite aux anciens Séraphiques qui ont passé quelque temps au collège, de se rendre au Collège Séraphique des Trois-Rivières pour une réunion amicale qui aura lieu le 26 juin prochain.

Voici le programme de la réunion:

Messe à 10 h. à la chapelle conventuelle, avec un mot de bienvenue, du R. P. Directeur.

Dîner à midi, au réfectoire des élèves, assaisonné de toasts de Son Exc. Mgr Ange-Marie Hiral, O.F.M., du R. P. Provincial, de M. l'avocat A. Marier, etc., etc.

Amusement dans l'après-midi dans la cour de récréation.

Thé avec brioches à la collation.

Adieux.

Les anciens directeurs et les religieux prêtres ou profès solennels seront présents. Prière donc de s'y rendre sans autres formalités.

Les revenus de l'accise

Ottawa, 16 (S.P.C.) — Les revenus provenant des droits d'accise pendant le mois de mai accusent une augmentation de \$4,811,012 sur les chiffres de la même période en 1931. Le total se monte à \$7,791,623.

Ces augmentations compensent en partie les pertes enregistrées dans les droits de douane par rapport à mai 1931. Les douanes ont en effet rapporté \$7,584,903 pendant le mois de mai, au lieu de \$12,183,873. L'accise sur l'alcool est en forte diminution sur les chiffres de l'année précédente et ne dépasse pas \$4,816,595 au lieu d'atteindre \$4,919,914. Les rentrées diverses ont été de \$72,744 contre \$94,434.

Les recettes combinées des douanes et de l'accise se sont élevées à \$18,909,867 soit \$768,965 de moins qu'en mai 1931. Ces résultats sont supérieurs à ceux du mois précédent, dans lequel on comptait un déficit de \$3,145,322.

Les nouveaux impôts sent leur action et les revenus de ce chef sont à \$37,096,904, soit une augmentation de \$327,922.

Les vétérans américains chantent victoire

Washington, 16 (S.P.A.) — Les 20,000 anciens combattants qui campent à l'ombre du capitol pour réclamer le paiement immédiat de leurs indemnités de service chantaient victoire aujourd'hui.

Par 209 voix à 176, la Chambre des représentants a voté le paiement immédiat des \$2,400,000,000 dus aux anciens soldats de la grande guerre et a voté la mise en circulation supplémentaire de cette somme, en billets de banque, pour payer la mesure a été immédiatement transférée au sénat, où elle sera d'ailleurs plus violemment combattue qu'à la Chambre des représentants. En effet, les leaders du sénat se disent assurés d'un nombre suffisant de voix pour rejeter la mesure.

DUPUIS

Le fameux moteur.

34 livres
4 forces
16 milles
à l'heure
... et notez son bas prix

\$125.00

Autres moteurs remis à neuf

Nous avons divers moteurs qui ont été complètement remis à neuf. Profitez de ces bas prix:

- 1 moteur 4 1/2 forces. Prix ord. 150.00, spécial . . . \$95.
- 2 moteurs 4 1/2 forces. Prix ord. 150.00, chacun . . . \$125.
- 1 moteur 16 forces. Prix ord. 235.00, chacun . . . \$150.

Aussi deux fameux moteurs LAROS à rabais de 20%.

— Au sous-sol "Sport" —

PLateau 5151

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire Albert Dupuis, président.
A.-J. Dugal, c.p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-dir.

à NEW YORK

PHILADELPHIE
BALTIMORE
WASHINGTON
par la route de HELL GATE BRIDGE

Départ quotidien de la Gare Bonaventure à 8.20 p.m. (Heure solaire) Service direct et de grand luxe pour Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance commodité à New York pour Atlantic City, Wagon-compartment-salon (club), wagons-lits et wagons-chambres (à deux lits), Wagon-resaurant de Springfield à New York et Washington. Voitures de première classe.

WASHINGTONIAN

Détails complets au Bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques. MARQUETTE 4731.

CANADIEN NATIONAL

A bord du "Lady Rodney"

Le Club de Publicité de Montréal était hier, à déjeuner, l'hôte de la Canadian National Steamships à bord du Lady Rodney. Ce bateau fait le service entre le Canada et les Antilles, et le menu du repas était composé de mets de cette contrée. Il y eut ensuite présentation d'un film sur le voyage aux "Iles du soleil" et visite du navire.

Responsables de la mort de Rivers

Deux Indiens de Caughnawaga, Gédéon Canadien et Mike Canadien, ont comparu hier après-midi devant le magistrat Maurice Tetreau sous une accusation de meurtre après avoir été tenus criminellement responsables de la mort de leur beau-frère Frank-Alphonse Rivers hier avant-midi par un jury du coroner. Le cadavre de Rivers avait été retrouvé dans le Saint-Laurent, à la Pointe-aux-Trembles, il y a deux semaines. Le juge a fixé l'enquête des accusés au 22 courant.

Le vice-roi ira dans l'Ouest canadien

Ottawa, 16. (S. P. C.) — Le gouverneur général et lady Bessborough partiront le 15 août pour un voyage dans l'Ouest canadien, jusqu'à Victoria.

M. King à Montréal

M. Mackenzie King, ancien premier ministre du Canada, était à l'hôtel Windsor, hier après-midi, il a déclaré aux nouvelles qu'il était venu à Montréal uniquement pour affaires privées.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, pass-ports, etc. Téléphonez HAR- bour 1241.

Selon la bonne vieille amitié . . .

NOUS aimons à connaître nos clients afin d'être en mesure de les mieux servir. Quand l'un d'entre eux vient nous solliciter pour une information ou un conseil, nous sommes heureux quand nous le connaissons suffisamment, de l'appeler par son nom, contents aussi de constater que nous avons ajouté un autre ami à ceux déjà nombreux de la Banque Provinciale du Canada.

N'est-ce pas d'une banque de ce genre que vous avez besoin?

Ouvrez un compte ici. Faites-vous connaître de nos officiers. Utilisez les services que nous maintenons à votre disposition. Vous aurez tôt fait de constater que les liens de la plus solide et de la plus mutuelle amitié vous lieront à notre institution.

Consultez le gérant local de

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P., Président.
Chs-A. Roy, Gérant Général.